

Service public d'eau potable

SMAEP DAMONA

Secteur Goussainville (95)



Rapport du délégataire pour l'exercice 2021

En application de l'article L3131-5 du Code de la Commande Publique

Chap.1.	La synthèse de l'exercice	4
Chap.2.	Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service	5
Chap.3.	Les faits marquants de l'exercice	8
	La pandémie du Covid-19	8
	La Compétence eau potable transférée au SMAEP DAMONA	9
	La production	10
	La distribution	14
	La relation abonnés	17
Chap.4.	Le contrat	18
	Le service délégué	18
	Le contrat	18
	Le groupe FCC	20
	1. La CEG	27
Chap.6.	La description du patrimoine	32
	La description du service	32
	33	
	La production	33
Chap.7.	L'exploitation du service	42
	Le bilan eau	42
	Les consommations électriques	45
	Les contrats passés avec des tiers	46
	Les assurances contractées	46
	Les clients desservis par le service	47
	Les indicateurs de performance	49
Chap.8.	Le service aux clients	51
	Introduction	51
	Les engagements envers le client	52
	Le suivi des réclamations et insatisfactions clients	52
	La relève	53
	La facturation	53
Chap.9.	La qualité de l'eau	55
	L'information du public	55
	Généralités	55
	Le nombre d'analyses et de conformités sur la ressource	56
	Le nombre d'analyses et de conformités sur l'eau produite et distribuée	56
	La conformité de l'eau	57
Chap.10.	La gestion du patrimoine	58
	L'indice de connaissance du réseau	58



Les indicateurs relatifs à la gestion patrimoniale	59
La maintenance réalisée par le délégataire	60
Les travaux de renouvellement	77
Les biens retirés de l'inventaire	80
Les travaux neufs	80
Chap.11. L'amélioration et l'évolution du service	83
Les améliorations programmées par le délégataire	83
Les améliorations à prévoir par la collectivité.....	86
Les évolutions réglementaires	89
Chap.12. Les engagements à incidences financières	91

Chap.1. La synthèse de l'exercice

30 784 habitants
8 289 abonnés
1 713 130 m³ facturés



Prix de l'eau HT
 (Part délégataire au 1^{er} janvier 2021)

Abonnement annuel : 31,26 €
 Prix du m³ : 1,4134 €

5 captages
3 unités de production
5 réservoirs
 (soit 7 400 m³ de stockage)
113 km de réseau

Chap.2. Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Les données devant figurer dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable prévu par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales sont récapitulées ci-après. Elles sont complétées par les données financières figurant dans le compte-rendu financier.

Les caractéristiques et les indicateurs mentionnés ci-après sont établis, sauf indication contraire, pour l'exercice ou au 31 décembre de l'exercice concerné par le rapport et pour l'ensemble du territoire pour lequel la collectivité organisatrice du service assure la distribution d'eau.

Code	Caractérisation technique du service	Valeurs
	Présentation du territoire desservi	Commune de Goussainville
	Mode de gestion du service	Délégation
	Date d'échéance du ou des contrats de délégation du service	10/04/2024
0101.0	Nombre d'habitants desservis	30 784
	Nature des ressources utilisées	5 captages dans la nappe des sables de l'Yprésien
	Volumes prélevés sur chaque ressource	1 929 502 m ³
	Volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable	471 723 m ³
	Nombre d'abonnements	8 289
	Volumes vendus au cours de l'exercice	1 713 130 m ³
	dont volumes vendus aux abonnés domestiques et assimilés	1 622 025 m ³
	dont volumes vendus aux autres abonnés	91 105 m ³
	dont les volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable	479 m ³
	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements et production)	109 597 m
Code	Tarification de l'eau et recettes du service	Valeurs
	Modalités de tarification de l'eau et des frais d'accès au service	Voir Chap.8
	Références des délibérations de l'autorité organisatrice du service fixant les tarifs de l'eau et des autres prestations facturées aux abonnés	Voir Chap.12
	Facture d'eau calculée au 1er janvier N et N+1 pour une consommation de 120 m ³	Voir Chap.12
0102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1/01/2022	
	Goussainville ville	3.1009 €
	Goussainville ASA Nord	2,8634 €

	Goussainville ASA Coteaux-Cottage	3,0296 €
	Montant des recettes liées à la facturation du prix de l'eau ainsi que des autres recettes d'exploitation	Voir Chap.12
Code	Indicateurs de performance	Valeurs
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100/120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	85,22 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	8.28 m ³ /j/km
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	7.57 m ³ /j/km
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,06 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	58 %
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées*	0,50%
O151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service*	8 jours
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés*	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité*	NC
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente*	6,10 %
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues*	Oui
P155.1	Taux de réclamations*	0,35 %
Code	Financement des investissements	Valeurs
	Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	
	Montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux	
	Nombre et pourcentage de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0 (0 %)
	Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de l'année de présentation du rapport	0 %
	Encours de la dette et montant de l'annuité de remboursement de la dette au cours du dernier exercice, en identifiant remboursement du capital et intérêts	
	Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service	

	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	Voir Chap.11
	Montants prévisionnels des travaux	Voir Chap.11
	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	
Code	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	Valeurs
P109.0	Montants des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité	4 421,26 €
	Nombre de demandes reçues	63
	Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée	

** pour les communes de plus de 10 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants*

Chap.3. Les faits marquants de l'exercice

La pandémie du Covid-19

Afin de faire face à la crise liée à la propagation du coronavirus dans notre pays, notre société a mis en place son Plan de Continuité d'Activité à compter du 12 mars 2020. En 2021 de nouveaux confinements sélectifs et restrictions de circulations ont été organisés. La CEG a adapté son organisation afin d'assurer la continuité de service, de la distribution d'une eau potable de qualité irréprochable, et à renforcer son accueil téléphonique et internet afin d'assurer une plus grande proximité avec les abonnés.

L'alimentation en eau potable de la population et la collecte de ses eaux usées sont en effet indispensables à l'hygiène et à la bonne santé de chacun des Français ainsi qu'au fonctionnement des secteurs encore actifs.

Nos équipes d'intervention sont restées disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour assurer les prestations suivantes :

- Surveillance, pilotage et maintenance des installations de prélèvement, de traitement et de pompes destinés à la production d'eau potable
- Surveillance du réseau de distribution public et réparation des fuites
- Réparation des fuites sur branchements et compteurs d'eau
- Surveillance de la qualité de l'eau produite et distribuée
- Réponse téléphonique aux demandes des abonnés
- Ouverture des branchements à la demande des abonnés
- Surveillance, pilotage et maintenance des installations de pompage des eaux usées et des eaux pluviales
- Maintenance des réseaux publics de collecte des eaux usées et des eaux pluviales et notamment curage de ceux-ci en cas d'obstruction

Les prestations suivantes ont été suspendues temporairement, de manière à préserver au maximum nos salariés de la pandémie et éviter de participer à la propagation du virus :

- Réalisation de nouvelles installations (branchements neufs)
- Contrôle de la conformité des rejets d'eaux usées et pluviales à la parcelle
- Remplacement des compteurs d'eau
- Accueil physique des abonnés
- Relève des compteurs d'eau

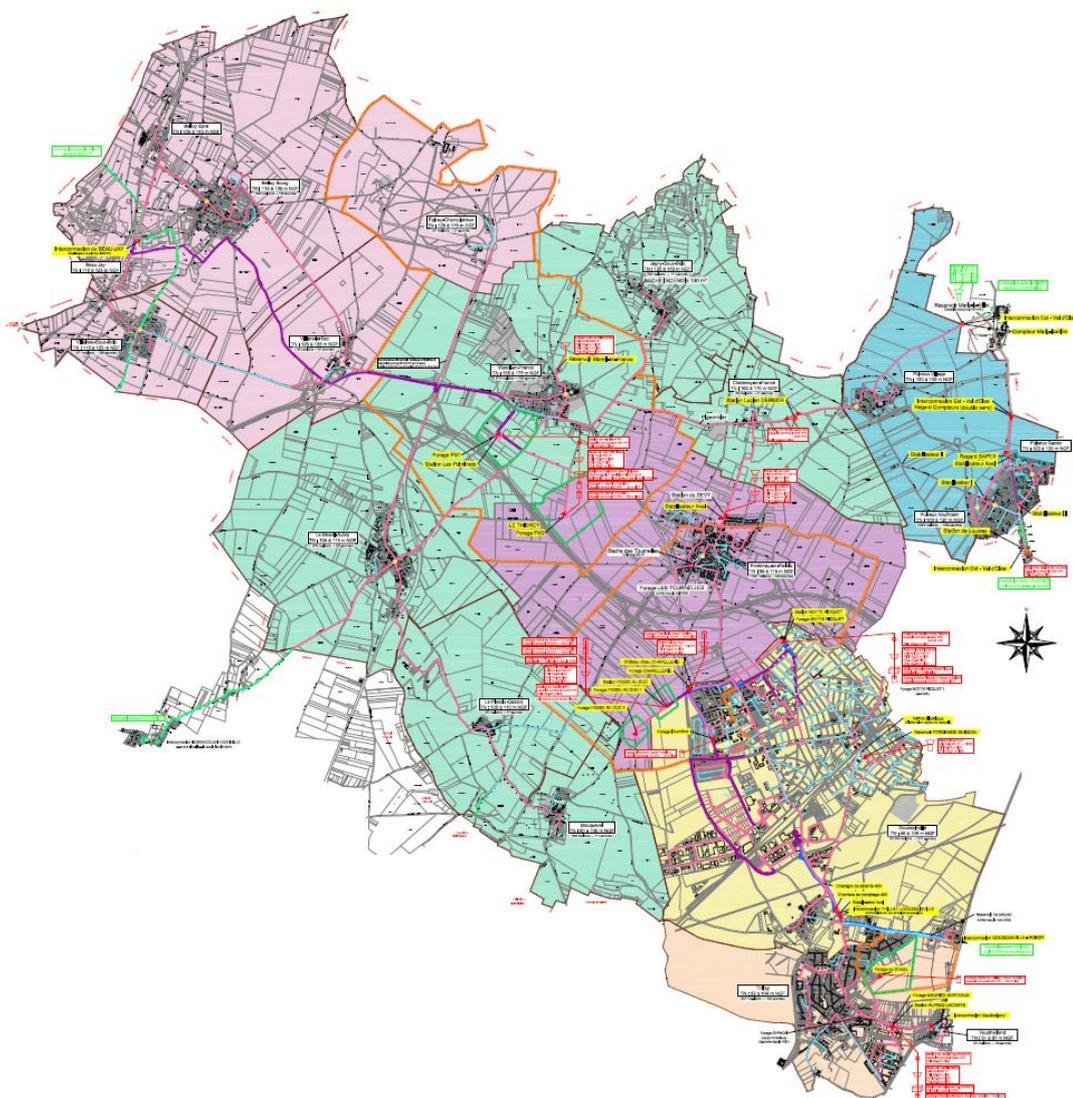
Concernant la possibilité de transmission du covid-19 par l'eau potable, nous avons relayé à nos abonnés, le message des autorités sanitaires (ARS) - avec qui nous restons en relation permanente - indiquant que « le respect des normes imposées habituellement pour traiter les eaux destinées à la consommation humaine permet d'inactiver les micro-organismes, dont les virus, et doit ainsi permettre de maintenir une sécurité sanitaire suffisante ».

Outre que la pénétration du coronavirus dans l'eau distribuée est très improbable, la teneur en chlore que nous maintenons dans l'eau ne lui permet pas d'y survivre.

Pendant la période

La Compétence eau potable transférée au SMAEP DAMONA

Dans le cadre de l'application de la Loi NOTRE, la compétence « eau potable » des communes a été transférée aux EPCI dont elles font partie. A ce titre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) s'est vue attribuer la compétence « eau potable » des communes de son territoire, dont fait partie la commune de Goussainville. La CARPF a décidé de déléguer la compétence « eau potable » au syndicat de Nord Ecouen qui devient le SMAEP DAMONA, syndicat gestionnaire de l'eau potable sur le territoire Ouest de l'agglomération. Le SMAEP DAMONA exerce pleinement la position de maître d'ouvrage au côté des communes, amenant son expertise sur cette compétence essentielle.



La production

Equipement du forage de la Motte Picquet n°1

À la suite des travaux de réhabilitation réalisés en 2020 sur le forage de la Motte Picquet n°1, les résultats obtenus ont été très satisfaisants, les essais de pompage ont démontré une bonne productivité du forage.

La CEG a équipé entièrement le puit avec tous le matériel nécessaire pour assurer son bon fonctionnement.

Les équipements suivants ont été installés par nos équipes :

- Pompe exhaure GRUNFOS SP 77-6, débit de 70 m³/h à 70m
- Colonne INOX DN 100, longueur 60 m, raccords rapides ZSM
- Compteur mécanique DN 150
- Sonde de niveau hydrostatique pour mesure de la nappe
- Sondes piézorésistives pour protection de la pompe
- Variateur de fréquence pour le pilotage de la pompe
- Intégration des données du forage sur la télégestion et la supervision

La mise en service de ce forage est un enjeu majeur pour le bon fonctionnement de l'unité de décarbonatation, les démarches administratives pour obtenir les autorisations de pompage sont en cours. Le SMAEP DAMONA et la CEG ont pour souhait sa mise en service au plutôt.

Exploitation de l'unité de décarbonatation.

En 2019, la collectivité a lancé un appel d'offres de type prestation de service pour l'exploitation de la station et a décidé de renouveler sa confiance à la CEG pour les 4 prochaines années.

La mise en service a eu lieu le 05 novembre 2019 et depuis, la majorité des Goussainvillois jouissent d'une eau avec deux fois moins de calcaire (22 °F au lieu de 48 °F).

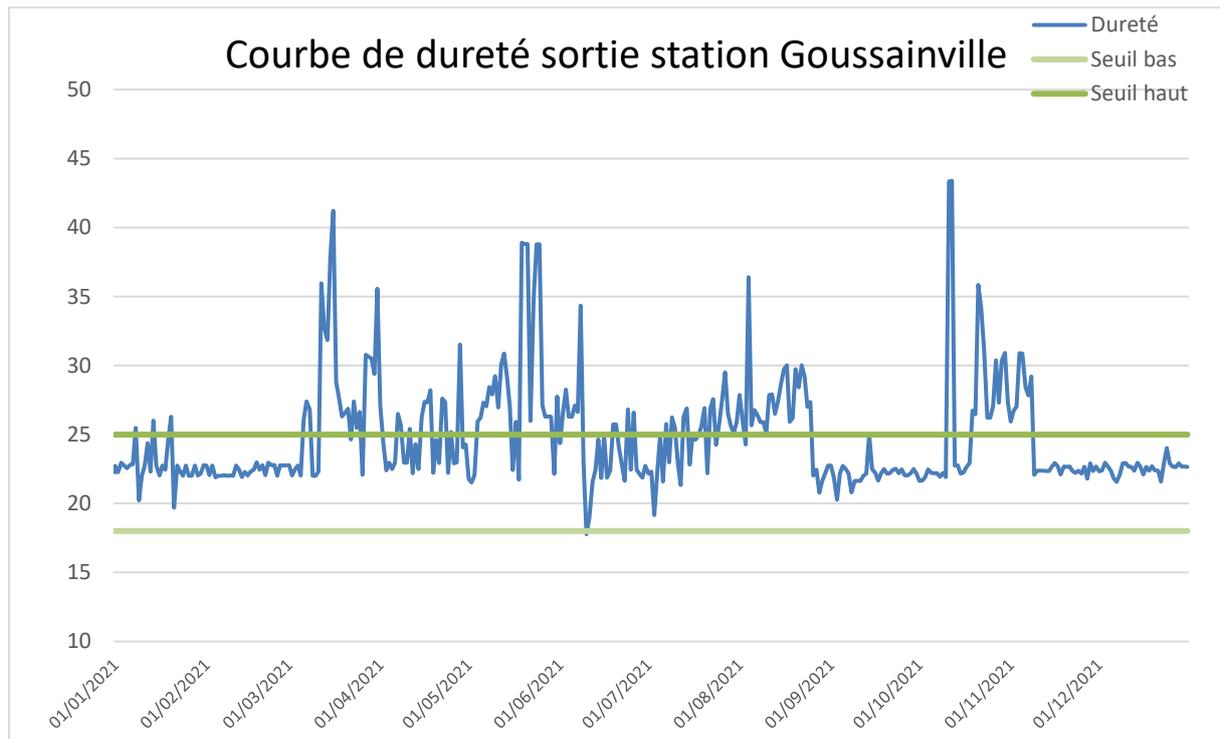
Actuellement seul les quartiers Coteaux Cottage et Vieux village sont toujours alimentés en partie par la commune du Thillay et ne disposent donc pas encore de l'eau décarbonatée pour tous les abonnés.

La distribution à l'ensemble de la commune de l'eau décarbonatée ne sera possible qu'avec l'apport du Forage MP1 qui est en attente d'autorisations administratives.

Grâce à toute l'expérience et l'implication de la CEG, la première année d'exploitation a été réalisée sans dysfonctionnement majeur.

Une présence de nos équipes sans faille, a permis de délivrer une eau décarbonatée au Goussainvillois durant tout l'exercice.

Des résultats satisfaisants ont été obtenus comme constaté dans la courbe suivante :



Pendant les mois d'octobre et de novembre 2021, l'usine de décarbonatation a dû être mise à l'arrêt afin de procéder aux réparations des bache d'eau brutes et d'eau traités.

Les autres piques de dépassement de la dureté sont dû à des arrêts de l'usine afin de constater les dégâts sur les baches et préparer les travaux.

Pour rappel l'usine a été dimensionnée sur l'hypothèse d'une eau brute à 45 °F, hors la dureté d'entrée de station est en moyenne de 48 °F. Néanmoins sur l'année les résultats obtenus sont d'une moyenne de 24 °F distribuée.

Comme rappelé dans le chapitre précédent, le débit nécessaire au bon fonctionnement de la station n'est aujourd'hui pas atteint, il est donc difficile d'obtenir un bon équilibre de traitement.

Participation au suivi des réparations des désordres dans les bâches de la station

En 2020 lors de l'inspection préalable au lavage il a été constaté une dégradation importante des revêtements des parois des bâches.

Nous avons participé assidument aux réunions préparatoires aux travaux de réfection.

La CEG a effectué toutes les manœuvres préalables pour que les travaux se déroulent le mieux possible, mise hors service, consignations, raccordements électriques provisoires.

Il a fallu, afin de limiter au maximum les couts d'achat d'eau, remettre en service des process de traitement abandonnés depuis la création de la station notamment sur les sites de la Fosse au Duc et de la Motte Picquet.

Les travaux ont eu lieu du 11 octobre au 08 novembre 2021.

Après ceux-ci, nous avons remis en service toutes les installations avec succès. Seul pendant cette période d'arrêt de la station, l'eau desservie n'a pas été décarbonatée.

Visite scolaire du château d'eau de la Chapellerie

Nous avons été sollicités par des professeurs d'école maternelle de la commune pour la visite du château d'eau de la Chapellerie.

Nous sommes à chaque fois, nous sommes très heureux de pouvoir montrer aux jeunes Goussainvillois cet ouvrage impressionnant qui fait partie intégrante du paysage et du patrimoine de la commune.



La distribution

Evolution de la réglementation des poteaux incendie ayant un impact sur le réseau de distribution.

Une mise à jour de la réglementation relative à la « défense extérieure contre l'incendie » (DECI) a été effectuée en 2015. En 2017, le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie du Val d'Oise a été approuvé par arrêté préfectoral.

La réforme de la réglementation a pour objectif de :

- Clarifier le partage des compétences et des responsabilités dans le domaine de la DECI
- Rehausser ou maintenir le niveau de sécurité en développant ou confortant une DECI adaptée, rationnelle et efficiente.
- Proportionner la ressource en eau au regard du risque à couvrir.
- Préciser les rôles respectifs des communes, des EPCI, du SDIS et des autres partenaires.

En synthèse des modifications de cette nouvelle norme, et au-delà des nouvelles procédures de réception lors de l'installation d'un nouvel hydrant. Il faudra retenir :

Les exigences en matière de débit des hydrants ne sont plus systématiquement 60m³/h sous 1 bar de pression dynamique. La prise en compte du bien ou de l'établissement à protéger nécessitera d'adapter cette valeur.

Dans le même cas, dans des secteurs couverts avec une alimentation en eau de faible débit, un poteau incendie pourra sous certaine condition être installé avec un débit inférieur à 60m³/h.

En exploitation, alors qu'auparavant un contrôle annuel était opéré en partenariat avec le SDIS afin de mesurer le potentiel de chaque hydrant et vérifier son état opérationnel, les actions de maintenance devront désormais être effectuées de la manière suivante :

- 1) Un contrôle annuel minimum doit être réalisé sous l'autorité du Maire et à la charge de la collectivité afin de garantir l'entretien du parc des hydrants et le bon fonctionnement des points d'eau. Ce contrôle est identique aux pratiques passées que nous avons l'habitude de mettre en œuvre.
- 2) Une reconnaissance opérationnelle sera organisée tous les 2 ans par le SDIS qui permettra de s'assurer de la mise à disposition des équipements. Ce contrôle reste visuel et aucune notion de débit n'est abordée lors du contrôle. Ces tournées sont intégralement financées par le SDIS.

En conclusion, nous restons à votre disposition pour élaborer en partenariat un schéma communal de DECI ayant pour objectif de faciliter la transition vers la nouvelle réglementation et d'identifier les risques et leur évolution prévisible. Cette étude permettra si besoin la rédaction et la publication d'un arrêté communal de DECI.



Secteur Ouest : Poteaux incendie ouverts intempestivement

La relation abonnés

Communication

Régulièrement la CEG participe à des animations éducatives, dans les écoles, mais aussi à l'occasion des journées de l'eau organisées par le SIAH (Syndicat Intercommunal d' Aménagement Hydraulique)



Bonneuil-en-France, mai 2019



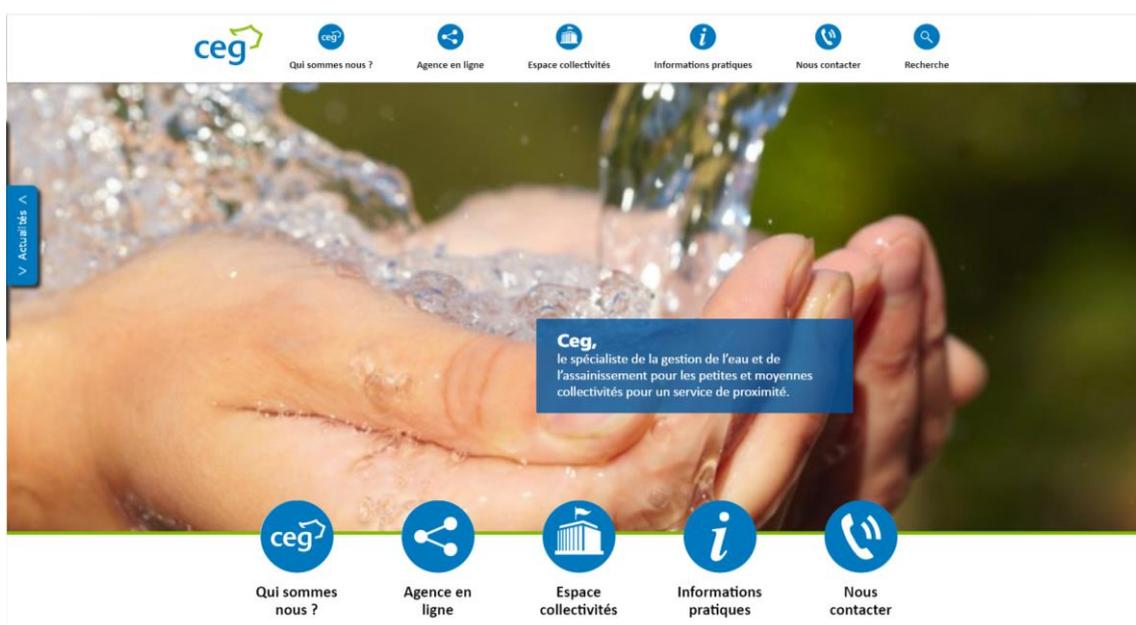
Mareil-en-France, mai 2019

Compte tenu de la crise sanitaire aucune animation n'a pu avoir lieu en 2020.

La CEG, fort de l'expérience d'Aqualia, prépare la mise en place d'animations pédagogiques sur l'eau potable, les usages, et la protection de la ressource.

Site internet

Après la mise en exploitation à grande échelle, de son nouveau site internet www.ceg-eau.com, la CEG a développé les facilités de connexion et les services à destination des abonnés



Chap.4. Le contrat

Le service délégué



La CEG assure, pour le compte de la commune de Goussainville et le SMAEP DAMONA, la production, la protection du point de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution publique d'eau destinée à la consommation humaine sur le territoire communal.

La population totale desservie est de 30 787 habitants.

Le contrat

Les dates qui définissent, depuis son origine, les principales étapes de la délégation sont présentées dans le tableau ci-après.

Désignation	Date de prise d'effet	Objet
Contrat	11/04/1992	cahier des charges affermage eau potable
avenant 1	30/07/1994	révision prix de base suite conventions ASA
avenant 2	30/07/1994	prise en charge d'investissements par CEG
avenant 3	14/05/1999	instauration redevance occupation domaniale, redevance d'abonnement, dépôt de garantie, facture-contrat, prélèvement mensuel, modification bordereau prix unitaires et règlement du service
avenant 4	09/01/2007	remplacement branchements plomb, application Loi SRU, modifications diverses
avenant 5	08/11/2013	application LEMA 2006, gestion des impayés, consommations anormales, plafonnement part fixe, forages domestiques, contrôle des compteurs...
avenant 6	6/01/2020	transfert du contrat d'affermage au SIAEP Nord Ecoen
courrier	24/01/2020	transfert du marché de prestation de service pour l'exploitation de l'usine de décarbonatation au SIAEP Nord Ecoen

Pour rester cohérent avec les nouvelles dispositions réglementaires, le règlement du service des eaux de Goussainville a été également modifié fin 2013.

Mise en place des dispositions de l'arrêt « Olivet »

Le Conseil d'Etat a rendu un arrêt le 8 avril 2009 qui a impacté l'exécution des délégations de service public en cours.

Pour les délégations de service public conclues avant 1995 pour une durée supérieure à 20 ans, les collectivités délégantes doivent soumettre à l'avis du Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP), les justifications permettant de valider la durée du contrat.



Considérant qu'il y avait lieu de valider la durée du contrat, conformément aux diverses instructions des services de l'état, et considérant que le Directeur Départementale des Finances Publiques a fait savoir par courrier du 14 décembre 2012, qu'il émettait un avis favorable au maintien de l'échéance contractuelle au 10 avril 2024, le conseil municipal a décidé de valider la date de fin du contrat de Délégation de Service Public qui lie la Ville à la CEG, à savoir le 10 avril 2024, et a décidé de confirmer la validité du contrat en poursuivant l'exploitation.

La délibération a eu lieu le 14 février 2013 et notifiée le 19 février 2013.

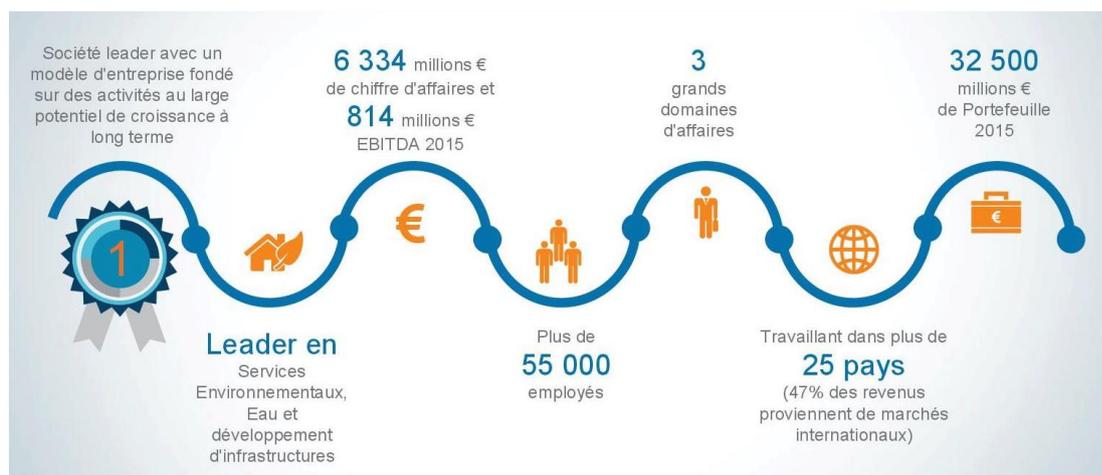
À la suite de l'entrée de Goussainville dans le SMAEP DMONA, la compétence du service d'eau potable est passée de la première à la seconde collectivité le 1^{er} janvier 2020.

Chap.5. Présentation de l'entreprise

Le groupe FCC

➤ Présentation

Le groupe FCC est un groupe international spécialisé dans le service aux collectivités. Présent dans plus de 25 pays, il emploie plus de 55 000 collaborateurs à travers le monde.



Le groupe FCC est présent dans 3 grands domaines d'activité :



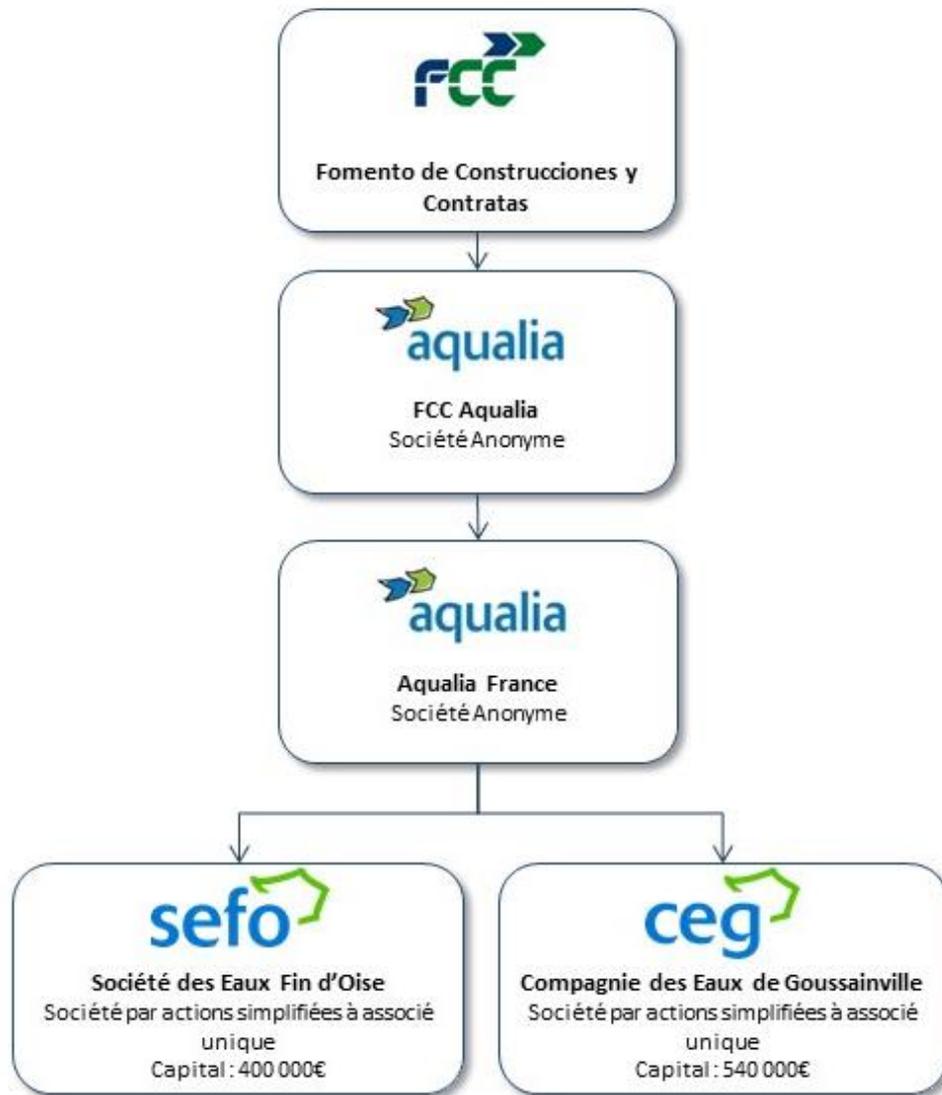
Collecte, traitement et élimination des déchets, nettoyage des voies publiques



Construction de bâtiments, tunnels, ponts, autoroutes, locaux d'activités, logements, etc.



Traitement et distribution d'eau potable, épuration des eaux usées, conception, construction d'installations hydrauliques urbaines et industrielles



Le groupe Aqualia

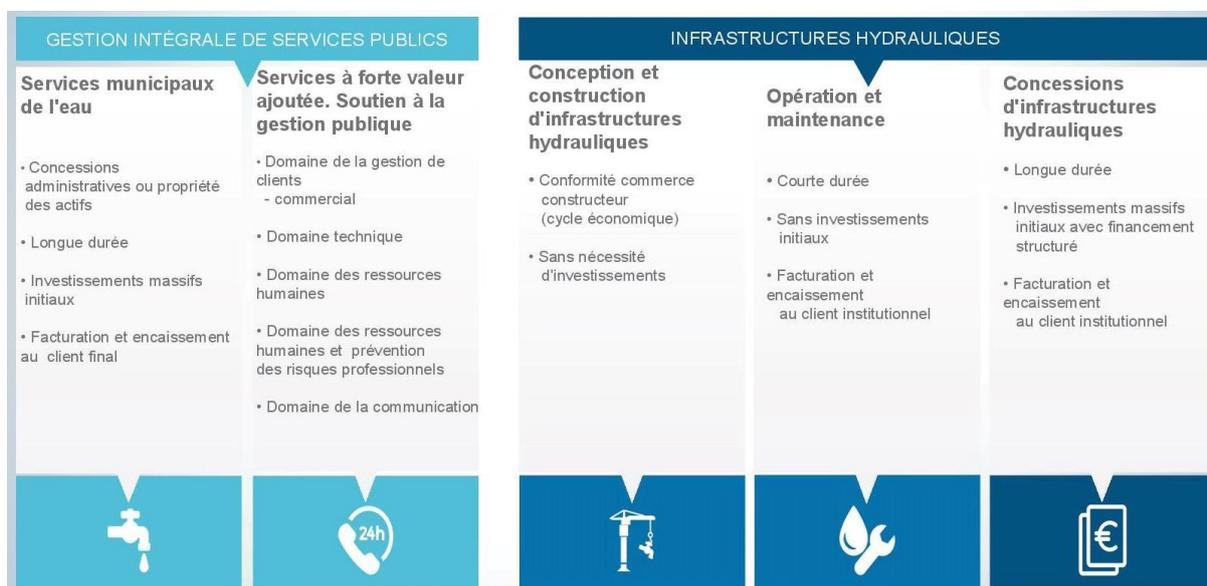
Le groupe FCC Aqualia est la filiale Eau du groupe FCC. Elle gère les activités Eau et Assainissement du groupe.



C'est le quatrième opérateur privé de gestion des eaux en Europe, en matière de population desservie. FCC Aqualia couvre l'ensemble du cycle de l'eau et gère les services d'eau et d'assainissement dans plus de 1100 villes. FCC Aqualia sert plus de 22,5 millions de personnes.

L'activité de FCC Aqualia comprend différents domaines entre lesquels elle crée des synergies en matière de connaissances, de méthodologie, de recherche et de développement :

- Gestion de services publics d'eau et d'assainissement,
- Conception et construction d'usines de traitement d'eau,
- Gestion des industriels,
- Financement d'installations hydrauliques,
- Maintenance et exploitation de systèmes d'irrigation.

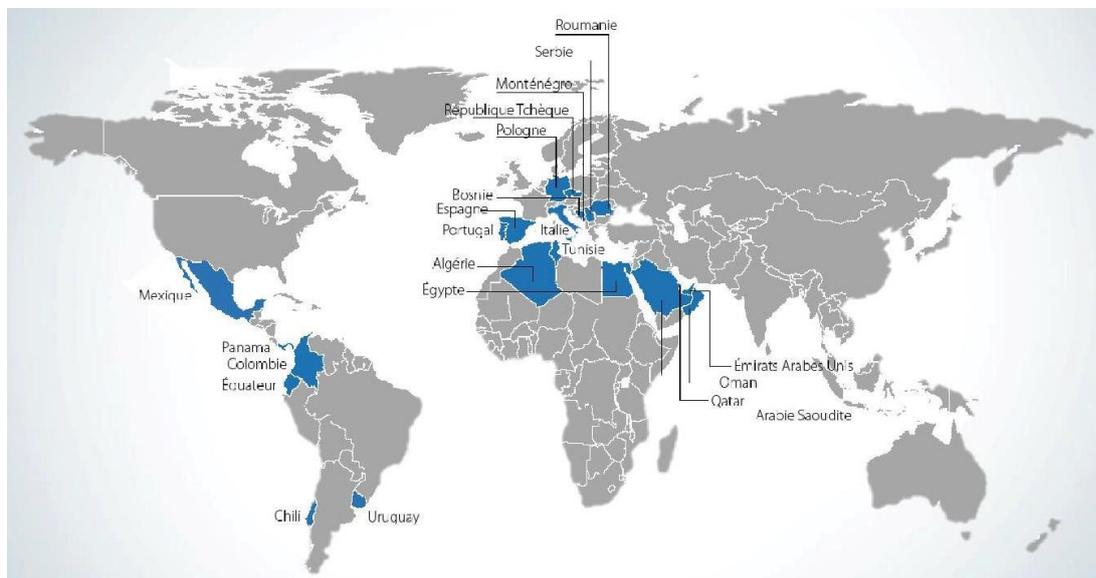


➤ En chiffre



➤ Implantation

FCC Aqualia est présent en Europe, en Amérique Latine mais aussi en Afrique du Nord et sur la péninsule arabe.



➤ R&D

Attachant une grande importance à l'innovation, FCC Aqualia dispose de son propre département Technologie et Innovation. Le service gère plus de 20 projets pilotes cofinancés par les autorités nationales.

L'objectif est de proposer des solutions durables aux problèmes rencontrés dans le traitement de l'eau mais aussi de concevoir des installations utilisant les technologies les plus récentes et les plus modernes.

A titre d'exemple, les thèmes des travaux de recherches sont axés sur les points suivants :

- l'amélioration de la qualité de l'eau et son contrôle,
- le comptage avancé dans les villes intelligentes,
- les processus membranaires de réutilisation de l'eau,
- les processus d'élimination des micropolluants.

Les travaux de recherche ont lieu dans différents pays tel que l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la République tchèque, ainsi que l'Amérique latine.

➤ Certifications

Le groupe FCC Aqualia s'est vu décerner de nombreuses certifications dans différents domaines :

- Système de gestion de la qualité (ISO 9001)
- Système de gestion de l'environnement (ISO 14001)
- Rapport de responsabilité sociale d'entreprise, conformément au Guide G4 de la Global Reporting Initiative (GRI)
- Système de gestion de l'innovation (UNE 166002: 2014)
- Système de gestion de l'énergie (UNE-EN ISO 50001)
- Gestion environnementale des gaz à effet de serre (ISO 14064-1: 2006)
- Système de gestion de la sécurité de l'information (ISO / IEC 27001: 2013)
- 6 laboratoires accrédités pour tester des échantillons environnementaux (UNE-EN ISO / IEC 17025)
- Entité responsable pour les familles (EFR 1000-1 ed. 4)

Dans ce cadre Aqualia France et la CEG ont renouvelé leurs certifications AFNOR pour les Normes :

- ISO 9001 (qualité)
- ISO 14001 (environnement)
- ISO 45000 (santé et sécurité au travail)

➤ Présentation

Située à Andrésy, Aqualia France (anciennement SPI Environnement) est spécialiste de la gestion de l'eau et de l'assainissement pour les collectivités moyennes (jusqu'à 100 000 habitants).

Déménagement Neuilly-sur-Seine en décembre 2021.

Aujourd'hui, Aqualia France assure l'alimentation en eau de 150 000 habitants à travers 25 communes et produit plus de 10 millions de mètres cube par an.



Aqualia France gère également les installations collectant les eaux usées de 500 000 personnes. Chaque année, plus de 5 millions de mètres cubes transitent dans ces réseaux.

Adduction d'eau potable



Assainissement



➤ Organisation

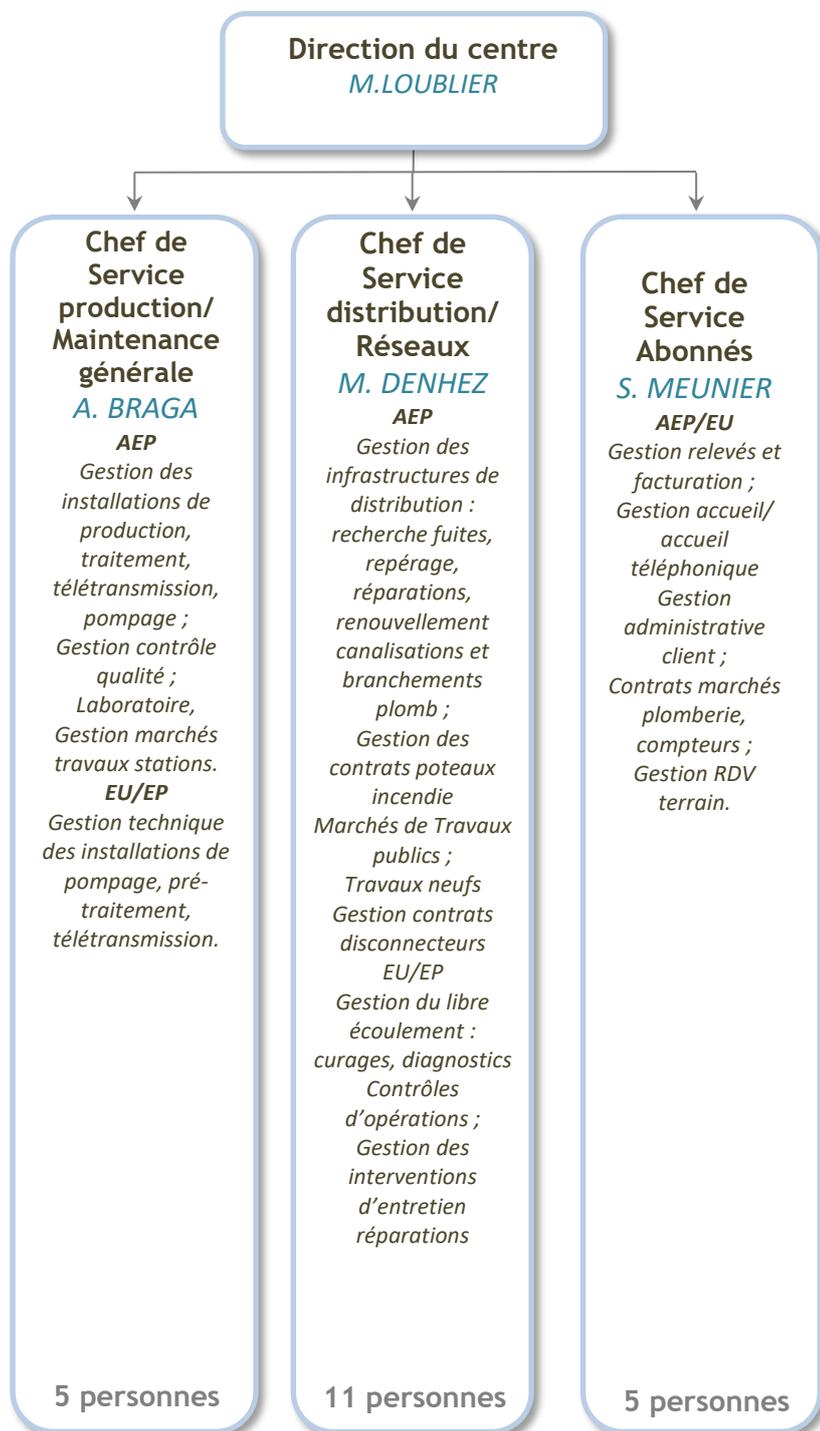
Aqualia France possède deux principaux centres opérationnels d'exploitation :

- La SEFO, Société des Eaux de Fin d'Oise, basée à Andrésy ;
- La CEG, Société des Eaux de Goussainville, basée à Goussainville.

Aqualia France apporte à la SEFO et la CEG une assistance et un support opérationnel par le biais de ces services support :

- Le service commercial,
- La direction technique,
- Le service facturation,
- Le service comptabilité et financier,
- Les ressources humaines,
- Le service Qualité Sécurité Environnement.

Les moyens humains



Un Directeur de Centre chargé :

- des relations avec la collectivité ;
- du respect des engagements contractuels et des engagements non contractuels ;
- du bon déroulement du marché.
- de la mise en application de la politique QHSE du groupe

Des Chefs de service chargés :

- d'encadrer les techniciens
- de la mise en place des engagements ;
- de la programmation et du suivi des maintenances préventives et curatives
- de la rédaction des rapports et des documents de reporting

Les Techniciens de Réseau seront chargés de l'ensemble des interventions sur le patrimoine et sur le réseau, ils assurent :

- l'entretien et le renouvellement des équipements hydrauliques
- la pose des équipements de surveillance du réseau, vannes, clapets, etc.
- les travaux de réparation sur les canalisations

Des Electromécaniciens qui assurent :

- des interventions sur les équipements électromécaniques ;
- de la vérification des équipements
- de la gestion des installations.

Des Techniciens de laboratoire qui réalisent les prélèvements d'eau et les analyses physicochimiques d'autocontrôle

Des Techniciens relève qui ont en charge :

- La relève des compteurs
- Le renouvellement des compteurs

La CEG est signataire de la Convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000.

Les moyens techniques

Aqualia France dispose pour ses services de moyens matériels et mobiles nécessaires au bon déroulement des chantiers.

Chaque agent dispose de moyens d'interventions personnels (outillage portable) et de télécommunication mobile (téléphone portable).

Le tableau ci-dessous décrit les moyens matériels généraux d'Aqualia France :

PARC DE TRANSPORT	PARC D'EXPLOITATION	PARC D'OUTILLAGE
17 fourgons équipés pour interventions	Pompes	Stock de matériel hydraulique : canalisation, pièces de robinetterie et de fontainerie
7 véhicules légers	Débitmètres	
2 camions 19 T et 26 T avec benne	Matériel de contrôle de conformité de branchement	Outillage de terrassement
2 camions 15 T avec benne ampirol	Outil de manutention	Matériel de levage (0 à 5T)
1 « Aspiratrice » (camion de 26 T équipé pour terrassement par aspiration)	Matériel de terrassement	
1 hydrocureuse légère	Groupes compresseur	
	4 minipelles	

L'ensemble de ces moyens sont mobilisables en 30 minutes.

L'ensemble des véhicules est équipé de signalisation mobile de chantier (panneau signalétique, gyrophare, etc.).

L'aspiratrice-excavatrice
Elle met en œuvre la technique du terrassement par aspiration. Le gain de productivité associé à l'apport sécuritaire de ces machines de travaux publics est sans équivalent, notamment, dans la prévention du risque d'endommagement de réseaux enterrés.



Toutes les prestations liées à l'exploitation, à l'entretien et au renouvellement des infrastructures d'eau potable seront effectuées dans les locaux de la société Aqualia France qui dispose d'ateliers spécialisés :

- Mécanique/hydraulique/chaudronnerie : entretien et réparation des pompes, appareils hydrauliques...
- Electricité/Automatisme : entretien, réparation et installation d'armoires de puissance et de commande, d'automates et de satellites
- Informatique : travaux d'entretien et d'installation de systèmes de télésurveillance, de paramétrage de GTC...
- Métrologie : contrôle et installation des équipements de mesures (capteurs, débitmètres,...)

L'atelier mécanique

L'atelier de réparation permet le démontage, l'entretien, la remise à neuf, ainsi que la construction d'ensembles mécaniques, électriques et hydrauliques. Il permet également de réaliser les diagnostics et les réparations des pompes et des appareillages utilisés dans les stations, afin d'intervenir rapidement sur les installations hydrauliques et d'être indépendant des fournisseurs.



L'atelier est équipé de tous les moyens nécessaires aux diagnostics des appareillages hydrauliques utilisés dans les installations avec notamment :

- Pont roulant avec un palan de levage jusqu'à 2 tonnes ;
- Aire de stockage abritée ;
- Atelier de chaudronnerie ;
- Presse hydraulique ;



L'Atelier électrique



Cet atelier permet de préparer les diagnostics et les révisions de matériels électriques.

Nous sommes en mesure d'intervenir sur l'ensemble des installations automatisées quelque soient leur complexité et l'origine de composants.

Nous sommes dotés :

- D'un banc d'essai et de mesure électronique,
- Des matériels de programmation d'automates industriels, de télégestion, d'appareils d'enregistrement dédiés ;
- De logiciel de CAO Electriques pour concevoir des armoires de commande de 2 à 200 KW.

L'atelier électrique bénéficie :

- D'une large gamme de matériels anciens Tsx47 Premium, Unity Pro, IT, Perax,
- D'une capacité d'expertise de tous les matériels électriques des équipements qui nous (sécurité, puissance, moteurs, etc.)



vous fait

expérience sur et récent : April, Sofrel ;

appareillages sont confiés automatismes,

Le laboratoire d'analyses



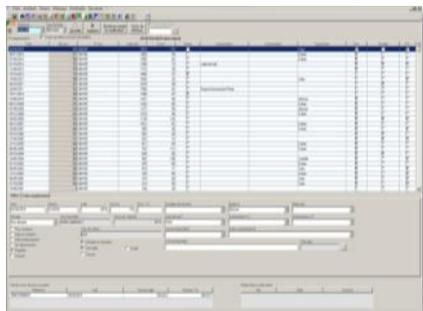
En interne, nous disposons de notre propre laboratoire équipé pour les analyses physico-chimiques et microbiologiques.

Ce laboratoire permet de réaliser l'ensemble des analyses de contrôle physico chimique du contrat.

Nous travaillons également avec un laboratoire accrédité COFRAC sur les analyses physico chimiques et microbiologiques des eaux pour la réalisation des programmes d'analyses d'autocontrôle notamment sur la potabilité des eaux.

GESTION DES ABONNES ET FACTURATION

Pour la gestion des abonnés et la facturation, nous utilisons le logiciel EAU2 édité par e-GEE. Multi fluides (eau - assainissement- énergie - déchets), il fonctionne sur une base de données Oracle.



Ce logiciel intègre les fonctions suivantes :

- Une gestion de la relève, facturation, recouvrement
- La radio ou télé-relève
- Des documents de fusion automatisés
- Une gestion de planning des agents
- Un suivi des affaires
- Un module de devis-facture travaux
- Une connexion possible vers une GTC
- Un suivi du contrôle de conformité assainissement

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Notre base des données SIG a été développée en utilisant le logiciel CART@JOUR édité par la société G2C. Ce logiciel a spécifiquement été développé pour des applications dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ; Il comporte des outils complets de dessin, spécifiques aux réseaux d'eau (Dessin des canalisations, branchements et divers objets du réseau (vannes, poteaux incendie...), Diverses possibilités de saisie (triangulation, déport...), Intégration de nos propres symboles...). Il permet également de :

- Gérer les carnets de vannage
- Associer des documents numériques (Plans, photos, scans...)
- La gestion et l'archivage des interventions
- L'édition de plan priorisé de renouvellement

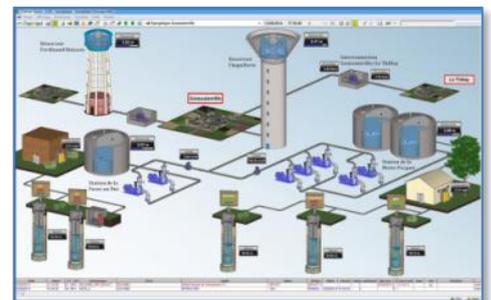
En 2017, les données présentes dans le SIG Cartajour Desktop sont progressivement basculées dans un nouveau logiciel, édité par la même société, Cartajour Kis. Il s'agit d'un logiciel « full web » facilitant les accès depuis et vers l'extérieur.

GESTION TECHNIQUE CENTRALISEE

Notre Gestion Technique Centralisée a été développée en interne à l'aide de l'appli TOPKAPI édité par AREAL.

Le logiciel Topkapi permet de créer des graphiques, de gérer les alarmes et les événements, de faire de la télégestion, et de la supervision à distance grâce à un sa fonction web server et son support des modes de communications sans fils comme le GSM et le RTC.

Un ingénieur automaticien est en charge de développer ce logiciel afin de créer des gestions techniques centralisées parfaitement adaptée à vos installations et vos besoins.



Chap.6. La description du patrimoine

La description du service

En 2019, la commune de Goussainville a lancé d'importants travaux pour remanier ses installations de production d'eau afin de faire bénéficier à tous les usagers d'une eau adoucie.

Pour alimenter la commune de Goussainville, la CEG dispose toujours de 5 captages d'eaux souterraines situés sur le plateau nord-ouest de l'agglomération et dénommés respectivement « Motte Piquet », « Chapellerie », « l'Aumône » et « Fosse au Duc F1 et F2 ». Ces forages captent l'eau de l'aquifère Yprésien (situé entre 60 et 90 mètres de profondeur).

Les eaux brutes des cinq captages sont désormais toutes canalisées jusqu'à l'unité de décarbonatation à la soude dimensionnée et exploitée pour ramener la dureté de l'eau distribuée à environ 22° français. Elle permet aussi la déferrisation de l'eau.

Une étape finale de désinfection au chlore gazeux est bien-sûr conservée.

L'eau traitée est alors stockée dans 1 bache enterrée de 300 m³ puis refoulée sur le réseau haut de Goussainville et vers le château d'eau de la Chapellerie, à l'aide de pompes de refoulement.

Les eaux en provenance des forages F1 et F2 sont encore traitées dans la station de déferrisation biologique de la Fosse au Duc puis stockées dans un réservoir semi-enterré de 2000 m³ avant d'être transférées vers l'unité de décarbonatation.

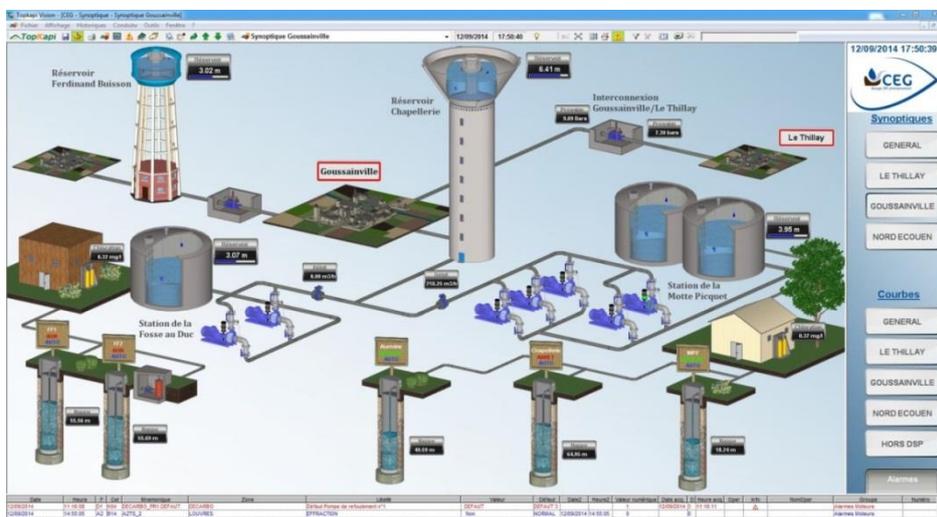
Le réseau haut dessert l'ensemble de la commune. Un hydrostabilisateur aval piloté situé rue Victor Basch alimente le réservoir bas (F.Buisson, 400 m³). L'ouverture et la fermeture de l'hydrostabilisateur sont commandées en fonction de la hauteur d'eau dans le réservoir.

Le réseau de Goussainville et le réseau du Thillay sont interconnectés par une canalisation de 200 mm. Cette interconnexion est utilisée en période de nettoyage des réservoirs des deux communes, ou en secours.

L'interconnexion peut permettre d'alimenter Le Thillay depuis le réseau bas de Goussainville et le réseau bas de Goussainville depuis le réseau du Thillay du fait des cotes piézométriques des réservoirs.

La commune dispose également d'une seconde interconnexion, située « rond-point de Roissy », capable d'alimenter l'intégralité de la commune de Goussainville, par le biais d'une canalisation de 400 mm reliée à l'usine d'Annet sur Marne via Roissy.

L'agencement des principaux ouvrages est schématisé sur le synoptique ci-dessous :



La production

Les origines de l'eau

Les ressources contribuant à l'alimentation en eau de la commune sont les suivantes :

Dénomination	Situation	Nappe	Débit exploité (m ³ /h)	Nombre de pompes	Traitement
Motte Piquet n° 2	Bd Roger Salengro	Yprésien	44	1	Déferrisation Décarbonatation Chloration
Aumône	Rue Antoine Demusois	Yprésien	77	1	Déferrisation Décarbonatation Chloration
Chapellerie	Av Leclerc	Yprésien	61	1	Déferrisation Décarbonatation Chloration
Fosse au Duc 1	Fontenay en Parisis	Yprésien	37	1	Déferrisation Décarbonatation Chloration
Fosse au Duc 2	Fontenay en Parisis	Yprésien	35	1	Déferrisation Décarbonatation Chloration

La protection de la ressource

La mise en place de périmètres de protection et leur surveillance sont obligatoires au vu du code de la santé publique. La définition de ces périmètres est un moyen pour protéger la ressource des pollutions accidentelles.

L'indice d'avancement de la protection de la ressource permet d'apprécier cette démarche sur chaque point de prélèvement (y compris pour l'eau achetée en gros) :

Indice d'avancement de la protection de la ressource (*)	Objectif	2018	2019	2020	2021
Forage Motte Piquet	100 %	20 %	20 %	30 %	30 %
Forage Chapellerie	100 %	20 %	20 %	30 %	30 %
Forage Aumône	100 %	20 %	20 %	30 %	30 %
Forage Fosse au Duc n° 1	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Forage Fosse au Duc n° 2	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
TOTAL	100 %	53 %	55 %	58 %	58 %

(*) : 0% = aucune action ; 20% = lancement d'une étude ; 40% = périmètre défini (étude hydrogéologique terminée) ; 60% = arrêté préfectoral signé ; 80% = mise en œuvre (acquisition des terrains, publicité foncière des servitudes et travaux terminés) ; 100 % = existence d'une procédure de suivi périodique ; L'indice global est obtenu en pondérant par le volume produit (ou importé) correspondant au point de prélèvement.

Les ressources de la Fosse au Duc n°1 et n°2 disposent de périmètres de protection déterminés par l'arrêté préfectoral n° 2003 - 139 du 14 août 2003.

La procédure pour établir les périmètres de protection autour des forages de la Motte Piquet, de la Chapellerie, et l'Aumône a été lancée en 2008 par le conseil général. Les multiples changements d'hydrogéologue agréé a retardé la démarche. En 2021 l'hydrogéologue devrait rendre son rapport.

Le bureau d'étude AH2D a été chargé par le conseil général de réaliser l'étude correspondante.

Le rapport de l'hydrogéologue agréé est attendu.

Les indices calculés plus haut n'intègrent pas l'indice de protection des eaux achetées en gros à Roissy, dont la valeur ne nous est pas communiquée. Ces dernières représentent moins de 13 % des volumes distribués en 2021.

Les ouvrages de stockage

La commune dispose de plusieurs réservoirs de stockage décrits ci-après :

Nom (Commune)	Cote radier (mNGF)	Type	Volume total (m ³)
Motte Piquet (Goussainville)	103	Semi enterré	2 500*
Ferdinand Buisson (Goussainville)	121	Château d'eau	400
La Chapellerie (Goussainville)	153	Château d'eau	2 500
La Fosse au Duc (Fontenay en Parisis)	107	Hors sol	2 000°
Total			7 400

*.dont la moitié utilisée pour le stockage d'eaux brutes

° utilisé pour le stockage d'eaux brutes



Les ouvrages de production

Usine de décarbonatation de la Chapellerie

Depuis fin 2019, le service des eaux de Goussainville dispose d'une usine de décarbonatation sur le site de la Chapellerie. Son rôle est de ramener la dureté de l'eau extraite des captages de la Fosse au Duc, de l'Aumône, de la Chapellerie et de la Motte-Piquet d'environ 46 °F à 21 °F. Elle a une capacité de traitement de 360 m³/h selon le procédé de décarbonatation catalytique à la soude.

Elle comporte :

- une cascade de dégazage du CO₂
- une bache d'eau brute de 320 m³
- une bache d'eau filtrée de 220 m³
- une bache de réception des eaux sales de 220 m³



Station de refoulement de la Motte-Piquet

La station de reprise de la Motte Piquet utilise 5 pompes de refoulement, dont deux dotées d'un débit de 190 m³/h permettant d'assurer le remplissage du réservoir de la Chapellerie lors des heures de pointe via la bache eau traitée.

2 autres pompes permettent de d'alimenter l'unité de décarbonatation pour traitement via la bache eau brute.

1 pompe permettant d'alimenter la commune lors du lavage de la Chapellerie.

Le réseau haut dessert l'ensemble de la commune.

Un stabilisateur de pression situé rue Victor Basch alimente le réseau bas (château d'eau F. Buisson). L'ouverture et la fermeture de ce stabilisateur de pression sont commandées en fonction de la hauteur d'eau dans le réservoir.



Station de la Fosse au Duc

En complément de la station de la Motte Piquet, la station de la Fosse au Duc a été réalisée et mise en service en janvier 2008.

Cette station est alimentée par deux forages, elle dispose d'une déferrisation et de 2 pompes de refoulement qui servent depuis 2019 à alimenter la station de décarbonatation.



Le réseau

Evolution du linéaire du réseau et du nombre d'équipements (au 31/12/n)

	2017	2018	2019	2020	2021
Longueur totale du réseau (m) y compris réseau de production	112 552	111 775	112 809	112 837	112 837
Nombre total de branchements	7 836	7 878	7 917	7 917	7 917

En 2019, l'augmentation du réseau provient des nouveaux réseaux posés (station de décarbonatation de la Chapellerie, interconnexion avec Fontenay en Paris) et de l'ajout dans le SIG du réseau de canalisation sur la parcelle de la station Motte-Piquet.

En 2018, la baisse du linéaire est due à la rétrocession de certains secteurs aux offices HLM de la commune.

En 2017, l'augmentation du linéaire du réseau est une conséquence de l'ajustement quotidien des limites de propriété (public/privé) selon géo référencement des canalisations.

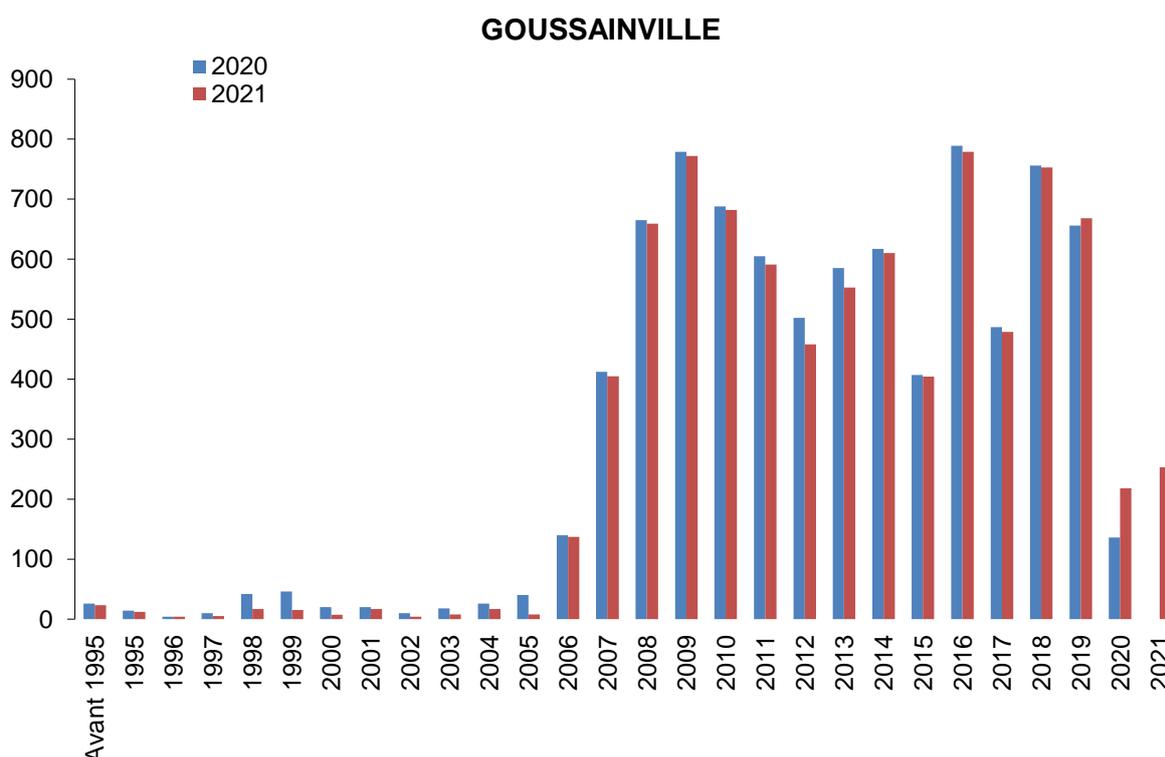
La réduction du linéaire en 2016 de réseau était due essentiellement à la rétrocession de réseaux privés appartenant aux bailleurs sociaux. Ces réseaux sont maintenant séparés du réseau public par un compteur et ne sont plus comptabilisé dans le patrimoine de la commune.

Les compteurs

Répartition des compteurs par diamètre (au 31/12/2021)

Diamètre (mm)	15	20	25-30	40	50-60	> 60	Cumul
Nombre total de compteurs	8 109	118	99	118	47	54	8 545

Pyramide des âges des compteurs



L'inventaire des biens

L'inventaire ci-après est établi en tenant compte de l'ensemble des ouvrages de la délégation conformément à l'article R1411-7-l-g du CGCT.

Installations de production	Capacité de production (m3/jour)	Qualification
Forage de l'Aumône	2000	Bien de retour
Forage de la Chapellerie	2000	Bien de retour
Forage de la Motte Picquet N° 1 (à l'arrêt depuis 1998)	0	Bien de retour
Forage de la Motte Picquet N° 2 (traitement + désinfection)	2000	Bien de retour
Forage de la Fosse au Duc N° 1 (traitement + désinfection)	2000	Bien de retour
Forage de la Fosse au Duc N° 2 (traitement + désinfection)	2000	Bien de retour
Forage du Pré de la Motte (à l'arrêt depuis 1996)	0	A sortir du patrimoine

Réservoir ou château d'eau	Capacité des réservoirs (m3)	Qualification
Bassin de la Motte Picquet N° 1	1 250	Bien de retour
Bassin de la Motte Picquet N° 2	1 250	Bien de retour
Réservoir de la Chapellerie	2 500	Bien de retour
Réservoir de Ferdinand Buisson	400	Bien de retour
Réservoir de la Fosse au Duc	2 000	Bien de retour

Installation de reprise, de pompage ou de surpresseur	Débits des pompes (m3/h)	Qualification
Reprise de la Motte Picquet	300	Bien de retour
Reprise de la Fosse au Duc	200	Bien de retour

Canalisations	Linéaire (Km)	Qualification
Longueur totale du réseau	112.8	Bien de retour

Branchements	Quantité	Qualification
Nombre de branchements	7917	Bien de retour

Compteurs	Nombre	Qualification
Nombre de compteurs ASA NORD	3660	Bien de retour
Nombre de compteurs hors ASA NORD	4898	Bien de reprise

La situation des biens

« Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement, y compris au regard des normes environnementales et de sécurité » (art. R1411-7-I-d du CGCT).

Par le compte rendu technique, la CEG présente à la Collectivité une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto-surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et autres informations.

Cette appréciation porte sur l'état des ouvrages (état physique et état de fonctionnement), pour le présent et autant que possible pour le futur ; elle exprime sous une forme synthétique les principales insuffisances du patrimoine, en proposant les solutions qui semblent pertinentes.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

TYPE D'INSTALLATION	LOCALISATION	ETAT DE FONCTIONNEMENT	COMMENTAIRES
Forages Forage à l'Yprésien Forage à l'Yprésien Forage à l'Yprésien Forage à l'Yprésien Forage à l'Yprésien Forage à l'Yprésien Forage au Lutétien	AUMONE CHAPELLERIE MOTTE PICQUET N°1 MOTTE PICQUET N°2 FOSSE AU DUC N°1 FOSSE AU DUC N°2 PRE DE LA MOTTE	BON BON A L'ARRET MOYEN MOYEN MOYEN A L'ARRET	RAS RAS En cours de rénovation Débit en baisse Débit en baisse Débit en baisse A sortir du patrimoine
Usines de traitement DEFERRISATION CHLORATION DEFFERISATION CHLORATION	 Motte Picquet Motte Picquet Fosse au Duc Fosse au Duc	 BON BON BON BON	 A sortir du patrimoine RAS RAS RAS
Réservoirs Réservoir sur tour Réservoir sur tour Bassin semi-enterré Bassin semi-enterré Bassin semi-enterré	Chapellerie Ferdinand BUISSON Motte Picquet N°1 Motte Picquet N°2 Fosse au Duc	Moyen BON BON BON BON	Etanchéité à refaire RAS RAS RAS RAS

Supression			
Refoulement N° 1		BON	RAS
Refoulement N° 2	Motte Picquet	BON	RAS
Refoulement N° 3	Motte Picquet	BON	RAS
Refoulement N° 4	Motte Picquet	BON	RAS
Refoulement N° 5	Motte Picquet	BON	RAS
Refoulement N° 1	Fosse au Duc	BON	RAS
Refoulement N° 2	Fosse au Duc	BON	RAS

Chap.7. L'exploitation du service

Le bilan eau

Les volumes prélevés (ressources propres)

Forage Motte-Piquet 2 (m ³ /an)	Forage Chapellerie (m ³ /an)	Forage Aumône (m ³ /an)	Forage Fosse au Duc 1 (m ³ /an)	Forage Fosse au Duc 2 (m ³ /an)	TOTAL (m ³ /an)
367 213	423 477	540 271	316 830	281 711	1 929 502

Les volumes importés

Import Le Thillay (m ³ /an)	Import Roissy (m ³ /an)	TOTAL (m ³ /an)
199 523	272 199	471 723

L'important volume importé depuis l'interconnexion de Roissy est la conséquence des travaux de réparation des bâches de la station de décarbonatation qui ont induit un arrêt de l'usine.

Les volumes exportés

Export Le Thillay (m ³ /an)	TOTAL (m ³ /an)
479	479

Les volumes mis en distribution

Volume Produit (m ³)	Volume importé (m ³)	Volume exporté (m ³)	Volume mis en distribution (m ³)
1 576 053	471 723	479	2 047 297

La consommation de la semaine de pointe

La pointe de consommation journalière pour l'année 2021 est de 6783 m³. Elle a eu lieu le 25 juin 2021.

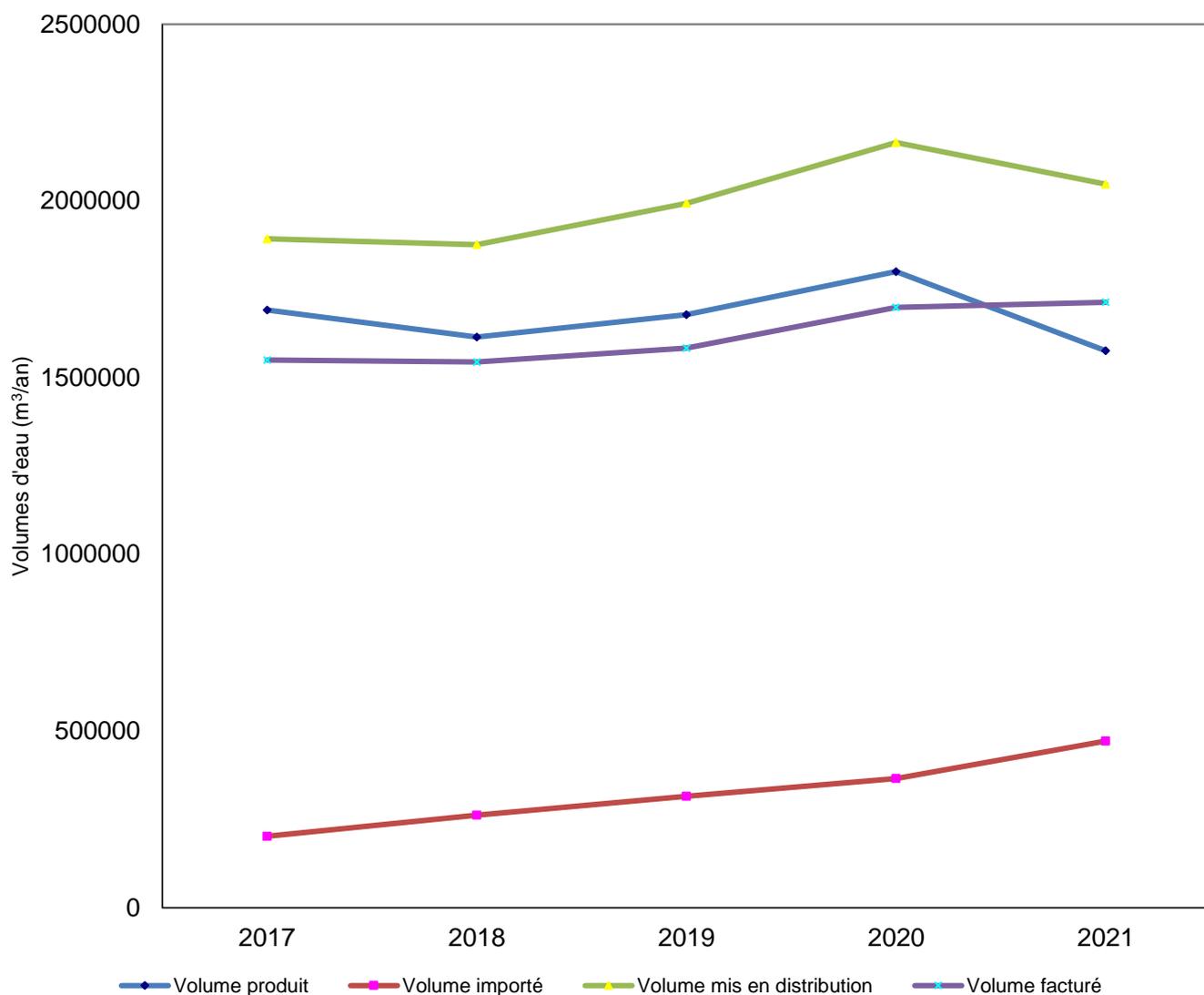
La période de consommation sur 7 jours la plus importante de l'année a eu lieu du 11 au 17 juin 2021 : 44 541 m³.

Date	Total mis en Distribution (m ³ /j)
11/06/2021	6334
12/06/2021	6254
13/06/2021	6230
14/06/2021	6501
15/06/2021	6360
16/06/2021	6494
17/06/2021	6367

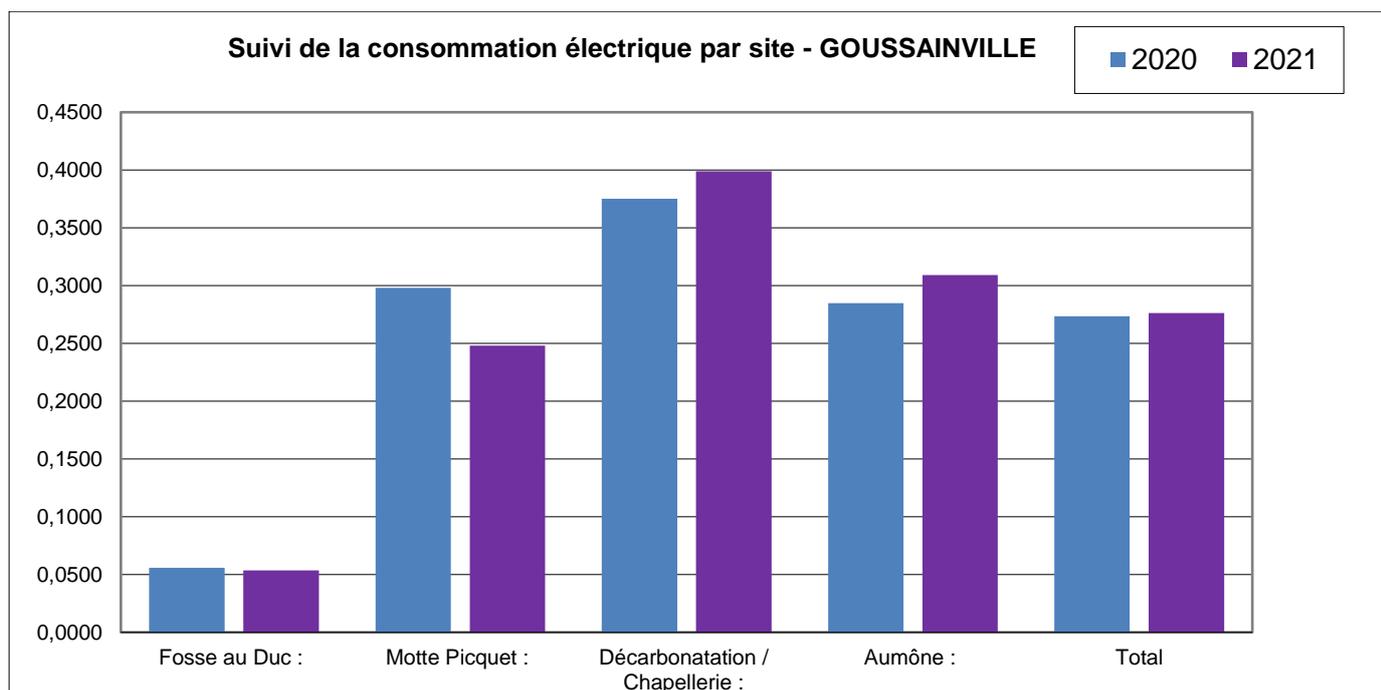
Le bilan eau

	2017	2018	2019	2020	2021
Volume produit (m ³ /an)	1 690 946	1 614 873	1 678 453	1 800 079	1 576 053
Volume importé (m ³ /an)	202 309	261 728	315 542	365 442	471 723
Volume exporté (m ³ /an)	227	451	656	266	479
Volume mis en distribution (m ³ /an)	1 893 028	1 876 150	1 993 339	2 165 255	2 047 297
Volume facturé (m ³ /an)	1 549 906	1 544 400	1 583 586	1 698 468	1 713 131

Le bilan eau : évolution sur les 5 dernières années



				2020	2021	différence
GOUSSAINVILLE	Fosse au Duc :	conso électrique annuelle kWh		65 686	57 633	-12%
		volume produit + transité	m3	1178748	1077111	-9%
		ratio	KWh/m3	0,0557	0,0535	-4%
	Motte Picquet :	conso électrique annuelle kWh		236 811	205 276	-13%
		volume produit + transité	m3	794774	827548	4%
		ratio	KWh/m3	0,2980	0,2481	-17%
	Décarbonatation / Chapellerie :	conso électrique annuelle kWh		852 420	797 708	-6%
		volume produit + transité	m3	2271764	1999530	-12%
		ratio	KWh/m3	0,3752	0,3989	6%
	Aumône :	conso électrique annuelle kWh		161 694	167 048	3%
		volume produit + transité	m3	567689	540271	-5%
		ratio	KWh/m3	0,2848	0,3092	9%
	Total	conso électrique annuelle kWh		1316611	1227665	-7%
		volume produit + transité	m3	4812975	4444460	-8%
		ratio	KWh/m3	0,2736	0,2762	1%



Les contrats passés avec des tiers

Energie « Electricité »

Fournisseur : EDF

Coordonnées : 23 Rue de Mora, 95880 Enghien-Les-Bains

Fournisseur : ENGIE

Coordonnées : TSA 25703, 59783 LILLE CEDEX 9

Communication « ADSL »

Fournisseur : ORANGE

Coordonnées : 41964 Blois cedex9

Réactif « Chlore »

Fournisseur : GAZECHIM

Coordonnées : 13 Rue Denis Papin, 77290 Mitry-Mory

Réactif « Soude, Acide sulfurique, sel adoucisseur »

Fournisseur : UNIVAR

Coordonnées : 1 Avenue de la Redoute, 92390 Villeneuve-la-Garenne

Fournisseur : BRENNTAG

Coordonnées : Zac du Closeau - Impasse Lavoisier, 77220 Tournan en Brie

Fournisseur : QUARON

Coordonnées : Rue des Sècherons Z.A.E du Confluent 77130 Montereau-Fault-Yonne Cedex

Contrôle sanitaire « Analyses »

Fournisseur : EAU DE PARIS

Coordonnées : 33 av Jean Jaurès, 94200 IVRY SUR SEINE

Les assurances contractées

Les attestations correspondantes sont fournies en annexe.

Les clients desservis par le service

Le nombre de clients

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'habitants	31 719	31 288	31 167	30 787	30 784
Nombre d'abonnés	8 003	8 143	8 237	8 253	8 289
Volume facturé (m ³ /an)	1 549 906	1 544 400	1 583 586	1 698 468	1 713 130

Le nombre d'abonnés est celui connu au 31 décembre de chaque année.

La répartition des catégories de clients

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'abonnés	8 003	8 143	8 237	8 253	8 289
Agents commerciaux	12	9	10	10	10
Arrosage	62	61	60	61	61
Domestiques	7 812	7 960	8 053	8 069	8 105
Industriels	9	9	9	9	9
Municipaux	108	104	105	104	104
Vente en gros	0	0	0	0	0

LEXIQUE :

Agents Commerciaux : Non particuliers plafonnés à 6 000 m³/an en redevance pollution.

Agriculteurs : Agriculteurs ou branchements d'arrosage non soumis aux taxes d'assainissement et de pollution.

Domestiques : Usagers particuliers.

Industriels : Usagers directement redevables de la taxe pollution par l'agence de l'eau.

Municipaux : Branchements dont la consommation est facturée aux communes.

Les volumes se décomposent selon la nature des abonnés d'après la répartition suivante :

CONTRAT	Secteur	Nature	Nombre abonnés	Volume (m ³)
Goussainville				
	Ville		3 374	1 030 240
		Agents Commerciaux	9	23 201
		Arrosages	53	18 912
		Domestiques	3 206	918 408
		Industriels	9	2 291
		Municipaux	97	67 428
	ASA Nord		3 551	504 275
		Arrosages	8	494
		Domestiques	3 537	502 009
		Municipaux	5	1 760
		Agents Commerciaux	1	12
	ASA Coteaux-Cottage		1 364	178 615
		Domestiques	1 362	178 395
		Municipaux	2	220
Total Goussainville			8 289	1 713 130

(hors vente en gros)

	2020	2021	Evolution
Nombre d'abonnés	8 253	8 289	+ 0,43 %
Volume produit (m ³) (a)	1 800 079	1 576 053	-14,2 %
Volume importé (m ³) (b)	365 442	471 723	+22,5 %
Volume exporté (m ³) (c)	266	479	+44,4%
Volume mis en distribution (m ³) (d)	2 165 255	1 929 502	-10,9 %
Volume consommé sur 52 semaines (m ³) (e)	1 706 430	1 713 130	+ 0,39%
Volume de service réseau(*) (m ³) (f)	22 981	28 614	+19%
Volume consommé autorisé (m ³) (g = e+f)	1 729 411	1 744 632	+0,88%
Longueur du réseau distribution (m) (L)	109 597	109 597	0.0%

(*) : Le volume de service réseau correspond au volume des réservoirs perdu dans le cadre de l'exploitation lors des lavages de ces derniers, ainsi que les purges de réseaux, essai de poteau incendie, analyseur chlore et dureté en continue, volume pour défense incendie.

Le rendement du réseau

Le rendement du réseau permet d'apprécier la qualité d'un réseau et l'efficacité du service de distribution. On distingue :

- Le rendement primaire du réseau
- Le rendement du réseau tel que défini dans l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix

	2020	2021	Evolution
Rendement primaire du réseau (e/d)	80,18 %	83,82 %	4.5 %
Rendement du réseau (g+c/a+b)	81,26 %	85,22 %	4,9 %

Le rendement du réseau obtenu pour 2021 est supérieur au seuil fixé par le décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable, soit 85%, à défaut : $65 + \text{indice linéaire de consommation}/5$ (soit pour la commune en 2021 : $65 + 43,62/5 = 74 \%$).

Le maintien du rendement de réseau est le résultat d'un travail quotidien de recherche de fuite, de rapidité d'exécution dans la réparation des fuites sur branchements et canalisations et de la synergie des services au sein de la CEG qui permet au service distribution d'être informé en temps réel de tout dysfonctionnement ou dérive des consommations constatés par le service de production à l'aide de la supervision.

L'indice linéaire de pertes en réseau

La qualité du réseau et l'efficacité du réseau de distribution également appréciés par les indices suivants, qui sont rapportés à la longueur du réseau :

- L'indice linéaire des volumes non comptés qui reflète le niveau de pertes sur le réseau, variable selon le milieu (urbain ou rural)
- L'indice linéaire de pertes en réseau qui prend en compte les volumes de service de réseau.

	2020	2021	Evolution
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /j/km) (d-e)/365/L	10,52	8,28	-21,3 %
Indice linéaire de perte (m ³ /j/km) (d-g)/365/L	9,94	7,57	-23,8 %

Chap.8. Le service aux clients

Introduction

Centrée sur le service aux clients, notre organisation sollicite nos ressources et compétences dans un souci de service, d'efficacité et de qualité.

➤ SERVICE

Pour le client, le service est représenté par un interlocuteur désigné, qui mènera à terme les diverses démarches nécessaires au traitement de son dossier :

- Liaisons avec les services spécialisés de l'entreprise (service distribution, spécialistes de la qualité, comptabilité et recouvrements).
- Liaisons avec les partenaires sociaux en tant que de besoin (CCAS, convention Solidarité Eau).
- A l'écoute des problèmes particuliers, le correspondant propose des aménagements de paiement (mensualisation, échéanciers, remises sur fuite par application de la garantie fuite).
- Les problèmes urgents sont pris en charge 24h sur 24 tous les jours de l'année par le service d'astreinte. Qu'il s'agisse de problèmes de production, de qualité, de fuites, de manque d'eau, des techniciens interviennent sous une heure au plus.
- Equipées de véhicules dotés de l'outillage de première intervention et de moyens de communications divers (téléphone portable), les personnes d'astreinte font face sans délai aux situations urgentes.
- Un cadre représentant l'entreprise, intégré au service d'astreinte est susceptible d'intervenir à tout moment.
- C'est l'assurance d'une intervention rapide et efficace.

➤ EFFICACITE

Installée à proximité géographique de ses clients, notre société tire son efficacité de sa taille humaine et de la disponibilité de ses hommes responsabilisés dans leurs métiers.

C'est ainsi que le service d'astreinte peut, dans des périodes particulières (périodes de gel ou de dégel...), être renforcé très rapidement par les techniciens qui tous habitent à proximité de l'exploitation.

De même, lorsqu'une difficulté est portée à notre connaissance, que ce soit un problème administratif, financier ou technique, un agent le prend en charge jusqu'à son terme.

➤ QUALITE

En plus du traitement complet d'un dossier dans les meilleurs délais, la qualité qui caractérise nos interventions se manifeste :

- par une ponctualité aux rendez-vous (ouverture ou fermeture de comptes).
- par une recherche de la gêne minimale lors des travaux (travaux sans tranchée chaque fois que possible, raccordements sans coupure d'eau, réfection des enrobés dès achèvement des travaux de remblai...).
- par des contrôles fréquents (suivis des dossiers abonnés, analyses d'autocontrôle de la qualité de l'eau produite...).
- par des réponses rapides aux courriers des clients.

Les engagements envers le client

Les engagements vis-à-vis de ses abonnés pris par la CEG sont récapitulés dans le tableau suivant :

	Engagement	Respect des engagements	
		2020	2021
Délai de réponse aux courriers	Sous 15 jours	96,65 %	93,45 %
Délai de remise en eau de branchement existant	Sous 1 jour ouvré ou à la demande du client.	100 %	100 %
Respect des rendez vous	Dans une plage de 3 heures au plus	100 %	100 %
Délai de réalisation des travaux de branchement ou raccordement (après acceptation et autorisation du projet)	Sous 15 jours	100 %	100 %

Le suivi des réclamations et insatisfactions clients

	2017	2018	2019	2020	2021
PLAINTES QUALITE					
Goût - Odeur	1	0	1	1	2
Couleur	4	3	4	2	1
Dureté	0	0	0	1	2
PLAINTES TECHNIQUE					
Coupure	0	0	0	0	0
Manque de pression	1	2	1	0	0
Fuite / inondation	0	0	0	0	0
TRAVAUX	1	2	2	2	1
RELATIONS CLIENTELE					
Prix de l'eau	2	2	3	6	0
Relève / Facturation	8	5	16	10	5
Accueil Clients	0	0	0	0	0
TOTAL RECLAMATIONS (1)	17	14	27	22	11
Dont écrites (2)	9	7	11	8	4
Nombre d'abonnés (3)	8 003	8 143	8 237	8 253	8 289
Ratio de réclamations écrites (2)/(1)	0,53	0,50	0,40	0,36	0,36
Taux de réclamations écrites (nb /1000 ab)	1,12	0,85	1,33	0,96	0,48
Taux global de réclamations (nb /1000 ab)	2,12	1,71	3,27	2,66	1,33

Les données ci-dessus englobent les réclamations clients au sens de l'indicateur P155.1 (écart avéré par rapport au règlement du service, au contrat de DSP, à la réglementation) et les insatisfactions (pas d'écart).

La relève

Durant l'année, nous avons réalisé deux campagnes de relève :

Commune ou secteur	Première campagne		Seconde campagne	
	du :	au :	du :	au :
Goussainville	22 février 2021	29 avril 2021	23 août 2021	27 octobre 2021

Logements de fonction

Selon la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (transcrite notamment dans l'article L2224-12-4 du Code général des Collectivités Territoriales) « toute facture d'eau comprend un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné ». A ce titre des travaux de mise en conformité doivent être réalisés aux adresses suivantes :

Adresse	Nombre de forfaits
Ecole M. Cachin	0
Ecole P. Langevin	0
Ecole G. Peri	1
Ecole Pasteur	0
Ecole Sévigné	0
Ecole A. France	0
Ecole J. Jaures	0
Total :	1

La facturation

La gestion des abonnements

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du nombre de clients en cours d'année, par secteur le cas échéant :

Commune ou secteur	Abonnements actifs au 31/12/20 (a)	Résiliations (c)	Créations (b)	Total Abonnements actifs au 31/12/21 (a+b-c)
GOUSSAINVILLE	3 335	159	198	3 374
GOUSSAINVILLE ASA Nord	3 556	202	197	3 551
GOUSSAINVILLE ASA Coteaux	817	47	50	820
GOUSSAINVILLE ASA Cottage	545	29	28	544
Total	8 253	437	473	8 289

Le suivi de la facturation

Le suivi de la facturation s'effectue en plusieurs étapes :

1. Envoi des factures.
2. Passée la date d'exigibilité de la facture, une relance R1 est envoyée 7 jours plus tard.
3. Envoi d'une relance R2 dans les 15 jours suivant la R1.
4. En cas de non réponse, un listing des coupures est édité.
5. Les avis « 48 h 00 avant coupure » sont envoyés 18 jours après la R2.
6. Par la suite, 20 jours après l'émission de l'avis, le dossier est remis au contentieux afin d'établir l'irrecevabilité de la dette.

Le tableau ci-après indique le nombre d'abonnés concernés.

	Facture	Relance R1	Relance R2	Avis coupure	Réduction d'eau	Contentieux
Goussainville	18 580	3 311	2 238	0	0	0
Taux (%)		17,82%	12,04 %	0	0	0
Rappel total 2020	18 640	2 736	1 726	0	0	0
Evolution (%)		+17,37%	+22,88 %	0	0	0

Les interventions liées aux problèmes de paiement

Facilité de paiement	Goussainville			Cumul Année	Rappel 2020
	ville	ASA Nord	ASA Coteaux Cottage		
Echéanciers de paiement	240	185	54	533	617
Dossier Fond Solidarité Logement (FSL)	27	27	9	63	57

Dans le cadre de l'application du Fond Solidarité Logement pour l'année écoulée, 63 dossiers ont été éligibles et ont donné lieu à l'aide prévue dans la convention départementale « solidarité eau » et ses avenants.

Les volumes mis en cause dans les traitements de surconsommation

Volumes des remises sur fuites 2021

Secteur	Volume (m ³)	Rappel 2020 (m ³)
GOUSSAINVILLE ville	- 478 m ³	- 1 992 m ³
GOUSSAINVILLE ASA 1	- 1 883 m ³	- 4 264 m ³
GOUSSAINVILLE ASA 2	- 0 m ³	- 673 m ³
GOUSSAINVILLE ASA 3	- 496 m ³	- 1 171 m ³
TOTAL	- 2 857 m³	- 8 100 m³

Chap.9. La qualité de l'eau

L'information du public

Conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996, les fiches d'information de l'ARS, synthétisant la qualité de l'eau, sont transmises lors de la facturation des abonnés.

Généralités

« Toute personne qui offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine (...) est tenue de s'assurer que cette eau est propre à la consommation. »

(Code de la Santé Publique -article L1321-1)

Pour répondre à cette demande, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi d'une soixantaine de paramètres.

Ces paramètres ont été regroupés par familles, de la façon suivante :

- ✓ Qualité physico-chimique
- ✓ Qualité microbiologique

Les valeurs limites ou de référence affectées à chaque paramètre sont données dans l'Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique appliquant en droit français la directive 98/83/CE du Conseil du 3 novembre 1998.



Une synthèse des limites réglementaires est reportée en annexe.

L'eau prélevée dans le milieu naturel, l'eau produite et l'eau distribuée font l'objet d'un contrôle régulier de la part des services de l'Etat (Agence Régionale de Santé) et de la CEG. Les prélèvements effectués par les agents de la CEG sont analysés par celle-ci ou confiés à des laboratoires agréés.

Le nombre d'analyses et de conformités sur la ressource

Les analyses concernant la commune, effectuée en 2021, et leurs résultats se répartissent ainsi :

Nappe de l'Yprésien (eau brute)

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	5	0	3	0
Paramètres bactériologiques	5	0	3	0

L'ensemble des analyses réalisées est conforme.

Le nombre d'analyses et de conformités sur l'eau produite et distribuée

Sortie station Motte Piquet

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	0	0	1	0
Paramètres bactériologiques	0	0	1	0

Sortie station Fosse au Duc

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	0	0	1	0
Paramètres bactériologiques	0	0	1	0

Unité de décarbonatation

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	13	0	13	0
Paramètres bactériologiques	13	0	13	0

Réseau de Goussainville

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	55	0	10	0
Paramètres bactériologiques	55	0	10	0

La conformité de l'eau

Sur la base du contrôle officiel, le taux de conformité des analyses s'établit à 100 % pour les paramètres bactériologiques et 100% pour les paramètres physico-chimiques.

En ce qui concerne les analyses effectuées dans le cadre du plan d'autocontrôle réalisé par la CEG, le taux de conformité s'établit à 100 % pour les paramètres bactériologiques et à 100 % pour les paramètres physico-chimiques.

L'évolution des taux de conformité est la suivante :

	Objectif	2019	2020	2021
Taux de conformité des analyses réglementaires microbiologiques	100%	100%	100%	100%
Taux de conformité des analyses réglementaires physico-chimiques	100%	100%	100%	100%
Taux de conformité des analyses d'autocontrôle microbiologiques	100%	100%	100%	100%
Taux de conformité des analyses d'autocontrôle physico-chimiques	100%	100%	100%	100%

Dépassement des valeurs limites

Il n'y a pas eu de dépassement de valeurs limites en 2021.

Dépassement des valeurs de référence

Il n'y a pas eu de dépassement de valeurs de référence en 2021.

Chap.10. La gestion du patrimoine

L'indice de connaissance du réseau

Cet Indice est calculé selon arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement Il est établi en fonction de la situation au 31 décembre de l'année du rapport :

	Note
0 point absence de plan des réseaux de transport et de distribution d'eau ou plan incomplet	
+ 10 points : existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
+ 5 points : définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.	5
<i>L'obtention des 15 points précédents est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants</i>	
+ 10 points : existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution. Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.	15
<i>La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.</i>	
+ 10 points : l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose les tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.	15
<i>Un total de 40 points est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable mentionné à l'article D. 2224-5-1 du code général des collectivités locales. Ces 40 points doivent être obtenus pour que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :</i>	
+ 10 points : le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10
+ 10 points : existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10
+ 10 points : le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	0
+ 10 points : un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10
+ 10 points : un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10
+ 10 points : maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement...	10
+ 10 points : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans)	0
+ 5 points : existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	5
<i>La description des grands ouvrages (puits, réservoirs, stations de traitement, pompes...) n'est pas prise en compte pour le calcul de cet indice.</i>	
TOTAL / 120	100

Cet indice est stable en 2020.

Les indicateurs relatifs à la gestion patrimoniale

Le tableau ci-dessous synthétise les opérations de maintenance et de renouvellement effectuées par la CEG durant l'exercice.

	2020	2021	Evolution
Longueur du réseau (m)*	109 597	109 597	0,0 %
Nombre de fuites sur réseau	8	16	+50 %
Indice linéaire des réparations sur réseau (nb/km)	20.44	3.65	-82 %
Nombre de fuites sur branchement	106	81	-23 %
Longueur du réseau renouvelé (m)	0	0	-∞ %
Taux moyen de renouvellement du réseau	0,00 %	0,00 %	0 %
Nombre de branchements ordinaires renouvelés	21	15	-28 %
Nombre de compteurs renouvelés	441	296	-33 %
Taux de renouvellement des compteurs	7,13 %	4,78 %	-2.50 %
Taux d'interruption de service non programmé (nb/1000ab)	0,2 ‰	0,2 ‰	0 %

*hors linéaire production

La maintenance réalisée par le délégataire

Les interventions sur les installations de production et de stockage

Entretien préventif des installations

Les opérations d'entretien préventif des installations de la commune se répartissent suivant plusieurs catégories :

- Les visites hebdomadaires des forages, des réservoirs et des surpresseurs qui comprennent en particulier le contrôle général de l'installation, ainsi que le contrôle de la qualité bactériologique de l'eau,
- Les tâches périodiques d'entretien et de maintenance des équipements du forage, des réservoirs, surpresseurs, régulateur de pression, vannes électriques ...
- Le contrôle annuel systématique de toutes les armoires électriques des installations, ainsi que de tous les appareils de sécurité et de levage,
- Le contrôle permanent des alarmes et de la télésurveillance, ainsi que le suivi des volumes produits et distribués pour prévenir le plus tôt possible les incidents.

Par ailleurs les interventions spécifiques réalisées sur les ouvrages de production et de stockage durant l'année 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Date	Ouvrage	Descriptif de l'intervention
02/01/2021	Unité de décarbonatation	Défaut station, disjonction cellule HT, recherche panne, problème d'huile transfo HT, remise en service
03/01/2021	Réseau	Ouverture / fermeture interco
04/01/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
05/01/2021	Réseau	Fermeture interco Roissy
05/01/2021	La Fosse au Duc	Tournée trimestrielle
05/01/2021	La Motte Picquet	Tournée mensuelle
06/01/2021	La Fosse au Duc	Disjonction pompe vide cave, remplacement PC
06/01/2021	Unité de décarbonatation	Fuites sur circuit d'air, réparation multiples
07/01/2021	Réseau	Contrôles sectorisation
08/01/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude, suite réparation pneumatique
09/01/2021	Unité de décarbonatation	Niveau filtre 3, alarme récurrente lavage filtre effectué
19/01/2021	Réseau	Remplacement éclairage
19/01/2021	La Fosse au Duc	Remplacement sonde de niveau réservoir
20/01/2021	La Fosse au Duc	Remise en auto lavage
20/01/2021	Unité de décarbonatation	Problème sur Tour 1, vanne de sortie en panne, problème électrique détecté et réparé
21/01/2021	Réseau	Contrôle index compteurs interco
21/01/2021	Unité de décarbonatation	Livraison sel, installation chlore de secours
21/01/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée mensuelle
22/01/2021	Unité de décarbonatation	Recherche panne pompe de lavage 2, axe bloqué dégommage effectué
22/01/2021	La Motte Picquet	Remplacement éclairage armoire exhauve
11/01/2021	Réseau	Ouverture interco Roissy
11/01/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
12/01/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement régulateur pneumatique

13/01/2021	Réseau	Fermeture interco Roissy
14/01/2021	Réseau	Tournée mensuelle
14/01/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle
14/01/2021	La Motte Picquet	Remplacement batterie GE
14/01/2021	La Chapellerie	Tournée mensuelle
15/01/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles station
18/01/2021	Unité de décarbonatation	Réglage vanne
18/01/2021	La Motte Picquet	Contrôle station
26/01/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
27/01/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles et relevés
27/01/2021	Réseau	Autocontrôles janvier
28/01/2021	Unité de décarbonatation	Dépannage vanne entrée tour 2
29/01/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement chlore
03/02/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude
04/02/2021	La Fosse au Duc	Tournée mensuelle
05/02/2021	La Fosse au Duc	Fin tournée mensuelle
05/02/2021	Réseau	Fermeture interconnexion Roissy
08/02/2021	Unité de décarbonatation	Tournée benne
09/02/2021	La Fosse au Duc	Contrôle station
09/02/2021	La Motte Picquet	Tournée mensuelle et trimestrielle
09/02/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement vanne pneumatique
10/02/2021	La Motte Picquet	Installation électrique MP1
11/02/2021	La Motte Picquet	Installation variateur MP1
11/02/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
12/02/2021	La Motte Picquet	Variateur MP1
13/02/2021	La Motte Picquet	Dépannage reprise suite problème cablage
13/02/2021	Unité de décarbonatation	Réglage supervision
15/02/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire et rotation benne
15/02/2021	La Motte Picquet	Recâblage des infos Sofrel
16/02/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude, accompagnement ARS
17/02/2021	La Motte Picquet	Tournée trimestrielle
19/02/2021	Réseau	Tournée sectorisation
19/02/2021	La Motte Picquet	Tournée trimestrielle
22/02/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle
22/02/2021	Unité de décarbonatation	Livraison sel Nettoyage crépines eau traitée, réamorçage pompe 1
23/02/2021	Réseau	Fermeture interconnexion de Roissy
23/02/2021	Unité de décarbonatation	Rotation benne
24/02/2021	La Fosse au Duc	Tournée mensuelle
24/02/2021	Réseau	Autocontrôle février
24/02/2021	Unité de décarbonatation	Dépannage et livraisons, tournée hebdomadaire
26/02/2021	Réseau	Ouverture interco
26/02/2021	La Fosse au Duc	Contrôle station
26/02/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
01/03/2021	Unité de décarbonatation	Rotation bennes
01/03/2021	Réseau	Fermeture interco Roissy
02/03/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée mensuelle
02/03/2021	La Fosse au Duc	Tournée mensuelle
02/03/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station

03/03/2021	Unité de décarbonatation	Dépannage défaut pompe de lavage 2
03/03/2021	La Fosse au Duc	Remplacement ventilation forage
04/03/2021	Réseau	Ouverture interco Roissy
04/03/2021	Unité de décarbonatation	Réparation douche extérieure
05/03/2021	Unité de décarbonatation	Installation douche extérieure
08/03/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles et rotation benne
08/03/2021	Réseau	Fermeture interco Roissy
10/03/2021	La Motte Picquet	Tournée mensuelle
10/03/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles, installation chlore de secours
12/03/2021	Unité de décarbonatation	Réparation fuite sur PVC, problème d'injection de soude sur tour 2, réglages
12/03/2021	La Motte Picquet	Installation comptage MP1
14/03/2021	La Motte Picquet	Intrusion comptage, trappe tordue
15/03/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude
16/03/2021	Unité de décarbonatation	Problème dureté Tour 2 remplacement vanne, réception acide
16/03/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée trimestrielle
17/03/2021	La Motte Picquet	Essais sur pompe MP1
17/03/2021	Réseau	Sectorisation
17/03/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle
17/03/2021	Unité de décarbonatation	Rotations bennes
17/03/2021	Réseau	Fermeture interco
18/03/2021	Unité de décarbonatation	Prélèvements de dureté, fuite rotamètre extraction
18/03/2021	Réseau	Sectorisation
18/03/2021	La Motte Picquet	Suite équipement forage MP1
19/03/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement rotamètre
19/03/2021	La Motte Picquet	Relevé capteurs trappe
19/03/2021	Réseau	Pompage chambre Roissy
19/03/2021	La Fosse au Duc	Contrôle station
22/03/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
22/03/2021	Réseau	Ouverture interco Roissy
22/03/2021	La Motte Picquet	2quipement comptage forage MP1
23/03/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
23/03/2021	La Fosse au Duc	Contrôles station
24/03/2021	Réseau	Fermeture interco
24/03/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
25/03/2021	Unité de décarbonatation	Débouchage canalisation soude Tour 2
26/03/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
27/03/2021	Réseau	Ouverture interco
29/03/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
30/03/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude
30/03/2021	La Motte Picquet	Câblage chambre comptage MP1
31/03/2021	Réseau	Autocontrôle avril
31/03/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle débit soude
01/04/2021	La Fosse au Duc	Tournée trimestrielle
31/03/2021	Réseau	Fermeture interco
02/04/2021	La Fosse au Duc	Tournée mensuelle et trimestrielle
02/04/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
02/04/2021	Réseau	Ouverture interco
04/04/2021	Réseau	Fermeture interco
06/04/2021	La Motte Picquet	Tournée mensuelle

06/04/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
07/04/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire rotation benne
09/04/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle
14/04/2021	Unité de décarbonatation	Livraison acide
15/04/2021	Réseau	Resserrage tete émettrice Paul Predault
15/04/2021	Unité de décarbonatation	Nettoyage sondes
16/04/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement clapet d'injection soude, nettoyage bac adoucisseur
18/04/2021	Réseau	Ouverture interco Roissy
19/04/2021	Unité de décarbonatation	Rotations bennes et contrôles
20/04/2021	Réseau	Fermeture Interco
20/04/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée mensuelles
21/04/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude et tournée mensuelle Chapellerie
21/04/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle
22/04/2021	Réseau	Accompagnement ARS et ouverture interco
23/04/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
26/04/2021	La Fosse au Duc	Tournée mensuelle
26/04/2021	Réseau	Tournée secto mensuelle et fermeture interco
26/04/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles station
27/04/2021	La Fosse au Duc	Tournée trimestrielle
28/04/2021	La Motte Picquet	Contrôle station
28/04/2021	Réseau	Tournée mensuelle et trimestrielle interco
28/04/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle réactifs
30/04/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles
29/04/2021	Unité de décarbonatation	Rotation benne et contrôles + intervention astreinte
29/04/2021	Réseau	Autocontrôles avril
03/05/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles
03/05/2021	Réseau	Ouverture interco
04/05/2021	Unité de décarbonatation	Injection de sable bouchée, vidange bâches pour inspection revêtement
05/05/2021	Unité de décarbonatation	Injection sable dans Tour 2
06/05/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude
07/05/2021	Unité de décarbonatation	Nettoyage
07/05/2021	Réseau	Ouverture interco
10/05/2021	Unité de décarbonatation	Enlèvement benne, injection sable
11/05/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle
11/05/2021	Unité de décarbonatation	Rotation chlore, injection sable
12/05/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle problème microsable et nettoyage
12/05/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement des clapets d'injection, contrôles foctionnement
13/05/2021	Unité de décarbonatation	Alarme intrusion intempstive
13/05/2021	Réseau	Ouverture interco
14/05/2021	Unité de décarbonatation	Injection sable
15/05/2021	Réseau	Fermeture interco
13/05/2021	Unité de décarbonatation	Nettoyage sable
17/05/2021	Unité de décarbonatation	Entretien annuel réacteurs
18/05/2021	Unité de décarbonatation	Entretien annuel réacteur
18/05/2021	Réseau	Ouverture interco
19/05/2021	Unité de décarbonatation	Entretien nuel récteurs
20/05/2021	Unité de décarbonatation	Entretien annuel réacteurs
21/05/2021	Unité de décarbonatation	Remise en service Tour 1, nettoyage tour 2

21/05/2021	Réseau	Fermeture interco
24/05/2021	Unité de décarbonatation	Suite entretien Tour 2
25/05/2021	Unité de décarbonatation	Mise en service tour2
25/05/2021	Réseau	Ouverture interco
26/05/2021	Réseau	Autocontrôles mai
27/05/2021	Réseau	Fermeture interco
27/05/2021	Unité de décarbonatation	Amorçage PR2, nettoyage station
28/05/2021	Unité de décarbonatation	Réglages sable et nettoyage local
29/05/2021	Réseau	Ouverture interco
31/05/2021	La Motte Picquet	Stockage tuyau forage dans déferrisation
31/05/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle microsable
01/06/2021	Unité de décarbonatation	Nettoyage et contrôles
01/06/2021	La Motte Picquet	Tournée mensuelle et trimestrielle
02/06/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles
03/06/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude
03/06/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée mensuelle
04/06/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles station
07/06/2021	Unité de décarbonatation	Réglage et débouchage soude
07/06/2021	Réseau	Ouverture Interco
08/06/2021	Unité de décarbonatation	Collage injection soude
09/06/2021	Unité de décarbonatation	Démontage circuit d'injection soude tour1 et réparation PVC
10/06/2021	Unité de décarbonatation	Nettoyage fosse vide cave
10/06/2021	La Motte Picquet	Raccordement capteurs trappes MP1, Essai forage et prélèvement
11/06/2021	La Motte Picquet	Raccordement sondes forage
11/06/2021	Unité de décarbonatation	Réamorçage pompe 1
14/06/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles et remplissage sel
14/06/2021	La Motte Picquet	Installation robinet de prélèvement MP1, essais de fonctionnement
15/06/2021	La Motte Picquet	Prélèvements MP1 et dépose labo
15/06/2021	Unité de décarbonatation	Suivi livraison, tournée hebdomadaire
16/06/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdo et extractions sable
17/06/2021	La Chapellerie	Pose échelle comptage et tournée trimestrielle
17/06/2021	L'Aumône	Pose échelle et tournée trimestrielle
17/06/2021	Unité de décarbonatation	Pose bouteille de chlore
17/06/2021	Unité de décarbonatation	Entretien
17/06/2021	Réseau	Réarmement disjoncteur interco Thillay
17/06/2021	La Motte Picquet	Essais forage MP1, prélèvement et dépôt labo
18/06/2021	Unité de décarbonatation	Rotation benne
21/06/2021	Réseau	Contrôle Sofrel P Predault
21/06/2021	Unité de décarbonatation	Extraction sable et contrôle station
21/06/2021	La Motte Picquet	Réglage variateur MP1
22/06/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles
23/06/2021	La Motte Picquet	Réglage variateur MP1
23/06/2021	Réseau	Remplacement tête P Predault et réglage stabilisateur interco
24/06/2021	Réseau	Fermeture interco
24/06/2021	La Fosse au Duc	Tournée mensuelle et trimestrielle
24/06/2021	Réseau	Réglage stabilisateur
24/06/2021	Unité de décarbonatation	Ajout sel, contrôles
25/06/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude

25/06/2021	Réseau	Fermeture interco
28/06/2021	Unité de décarbonatation	Amorçage pompe de reprise 2, tournée hebdomadaire
28/06/2021	La Fosse au Duc	Mensuelle et trimestrielle
29/06/2021	Unité de décarbonatation	Enlèvement bennes, extractions, amorçage pompes
29/06/2021	La Motte Picquet	Tournée mensuelle
29/06/2021	La Fosse au Duc	Tournée mensuelle et trimestrielle, suivi installation trappes
30/06/2021	Réseau	Autocontrôles juin
30/06/2021	Unité de décarbonatation	Amorçage des pompes
30/06/2021	La Motte Picquet	Alarme intrusion déferrisation, RAS
02/07/2021	Réseau	Accompagnement ARS
02/07/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Accompagnement APAVE Levage
02/07/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle levage APAVE
18/06/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles et réglages
05/07/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
05/07/2021	La Fosse au Duc	Contrôles trappes forages
06/07/2021	Unité de décarbonatation	Rotations bennes
07/07/2021	La Fosse au Duc	Equipement trappes forages
09/07/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
12/07/2021	Réseau	Contrôle tête émettrice P Predault
15/07/2021	La Motte Picquet	Prélèvements forage n° 1
16/07/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
20/07/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude, Dépannage Filtre 3
20/07/2021	La Fosse au Duc	Tournée mensuelle et trimestrielle
21/07/2021	La Fosse au Duc	Vidange surpresseur, tournée mensuelle et trimestrielle
26/07/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire, dépannage analyseur de chlore et dureté
28/07/2021	Réseau	Autocontrôles juillet
28/07/2021	La Motte Picquet	Tournée mensuelle
02/08/2021	Unité de décarbonatation	Réparation vanne filtre, livraison acide sulfurique
02/08/2021	La Fosse au Duc	Contrôle station
03/08/2021	Unité de décarbonatation	Débouchage circuite d'injection soude, enlèvement benne
03/08/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle et trimestrielle
04/08/2021	Unité de décarbonatation	Remise en service et contrôle injection
05/08/2021	Réseau	Tournée mensuelle Interco Gouss/Le Thillay
05/08/2021	Unité de décarbonatation	Analyse sur adoucisseurs
06/08/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude, analyse dureté
06/08/2021	La Fosse au Duc	Contrôle station
06/08/2021	La Motte Picquet	Contrôle station
06/08/2021	Unité de décarbonatation	
09/08/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire, analyse et réglages soude
10/08/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée mensuelle et trimestrielle
11/08/2021	Unité de décarbonatation	Analyse de dureté
10/08/2021	Unité de décarbonatation	Analyse dureté adoucisseur
10/08/2021	Réseau	Contrôle dureté abonné
13/08/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle pompe soude et installation chlore de secours
16/08/2021	Unité de décarbonatation	Dépannage adoucisseur Tour 2
18/08/2021	Unité de décarbonatation	Modification volume adoucisseur
18/08/2021	La Fosse au Duc	Montage capteurs trappes
19/08/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles
20/08/2021	La Motte Picquet	Contrôles

16/08/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
17/08/2021	Unité de décarbonatation	Rotation benne
19/08/2021	La Fosse au Duc	Test alarmes effraction
20/08/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
23/08/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement des membranes des pompes doseuses
24/08/2021	Unité de décarbonatation	Accompagnement ARS
25/08/2021	Réseau	Autocontrôle Aout
26/08/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles station
30/08/2021	Réseau	Remplacement compteur demoiselles
30/08/2021	La Motte Picquet	Problème intensité pompe R1
30/08/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
31/08/2021	La Chapellerie	Tournée mensuelle
31/08/2021	Unité de décarbonatation	Extractions sable
01/09/2021	Unité de décarbonatation	Extractions sable, livraisons réactifs
01/09/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée mensuelle
03/09/2021	Unité de décarbonatation	Extractions
03/09/2021	Réseau	Ouverture interco
06/09/2021	Unité de décarbonatation	Extraction sable, réamorçage pompe 1
07/09/2021	La Fosse au Duc	Installation serrures forage
07/09/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle
07/09/2021	Unité de décarbonatation	Extractions
07/09/2021	La Motte Picquet	Contrôle station
10/09/2021	Unité de décarbonatation	Extraction, ajout sel adoucisseur
13/09/2021	Réseau	Remise à l'index TGV et interco Thillay
14/09/2021	La Motte Picquet	Réglage chlore
14/09/2021	Unité de décarbonatation	Reprise benne sable et extractions
16/09/2021	Réseau	Fermeture interco Roissy
17/09/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
27/09/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle
20/09/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
21/09/2021	Unité de décarbonatation	Livraison sable
23/09/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle station
23/09/2021	Réseau	Installation tête émettrice
27/09/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle
27/09/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée mensuelle
27/09/2021	Unité de décarbonatation	Remise sable Tour 2
28/09/2021	Unité de décarbonatation	contrôles station
29/09/2021	Réseau	Ouverture interco
29/09/2021	Réseau	Autocontrôles septembre
30/09/2021	Unité de décarbonatation	Reprise chlore vide
01/10/2021	Unité de décarbonatation	Extractions sable
04/10/2021	La Fosse au Duc	Contrôle lavage filtre
04/10/2021	Unité de décarbonatation	Réglage chloration
04/10/2021	Réseau	Travaux
04/10/2021	La Fosse au Duc	Contrôle chloration
04/10/2021	La Motte Picquet	Contrôle chloration
05/10/2021	La Fosse au Duc	Installation chlore
05/10/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
05/10/2021	Réseau	Pompage chambre Roissy
05/10/2021	La Motte Picquet	Installation bouteille de chlore

06/10/2021	Réseau	Ouverture interco
06/10/2021	Unité de décarbonatation	Réparation fuite vanne Tour 2
06/10/2021	La Fosse au Duc	Tournée trimestrielle
06/10/2021	Réseau	Réglage stabilisateur Roissy
07/10/2021	Unité de décarbonatation	Etalonnage sondes Ph
07/10/2021	Réseau	Fermeture interco
08/10/2021	Unité de décarbonatation	Réglage vanne filtre 3
08/10/2021	Unité de décarbonatation	Préparation chantier
08/10/2021	Unité de décarbonatation	Préparation chantier
08/10/2021	La Fosse au Duc	Préparation chantier
11/10/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Réglage débit remplissage
11/10/2021	Unité de décarbonatation	Etalonnage sondes Ph
11/10/2021	La Fosse au Duc	Tournée trimestrielle
11/10/2021	Unité de décarbonatation	Vidange et mise à l'arrêt de la station pour travaux revêtement bâches
12/10/2021	La Fosse au Duc	Réparation fuite de chlore
12/10/2021	Unité de décarbonatation	Suivi entretien adoucisseur
12/10/2021	La Motte Picquet	Tournée mensuelle
13/10/2021	La Motte Picquet	Vérification des entrée Sofrel
14/10/2021	La Fosse au Duc	Réglage chlore et contrôles
14/10/2021	Réseau	Ouverture et fermeture
15/10/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle Tour 2
18/10/2021	La Fosse au Duc	Réglage chloration
18/10/2021	Unité de décarbonatation	Enlèvement benne
19/10/2021	La Chapellerie	Réglage sonde forage
19/10/2021	La Fosse au Duc	Test sonde FF2
19/10/2021	La Motte Picquet	Changement accouplement Pompe R1
20/10/2021	La Fosse au Duc	Prélèvement ARS
20/10/2021	La Motte Picquet	Mise en service R2
20/10/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle Tour 2
21/10/2021	La Fosse au Duc	Installations panneaux, contrôles trappe FF1
21/10/2021	Unité de décarbonatation	Installations panneaux
22/10/2021	La Motte Picquet	Réarmement variateur, Installations panneaux
25/10/2021	Unité de décarbonatation	Réparation serrure, élagage arbre tombé
26/10/2021	Réseau	Tournée interco trimestrielle
26/10/2021	La Fosse au Duc	Graissage pompes
26/10/2021	Unité de décarbonatation	Graissage pompes
27/10/2021	Réseau	Relève compteurs
28/10/2021	La Chapellerie	Tournée mensuelle
28/10/2021	La Motte Picquet	Contrôle station
02/11/2021	Réseau	Contrôles électriques
03/11/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles électriques
04/11/2021	Réseau	Contrôles électriques
05/11/2021	Réseau	Réglage P Predault
08/11/2021	Unité de décarbonatation	Lavage des bâches et remise en service station après travaux
09/11/2021	Unité de décarbonatation	Alarme intrusion intempesive, défaut reprise
09/11/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
09/11/2021	Réseau	Fermeture interco Roissy
14/11/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Niveau haut F Buisson

15/11/2021	La Chapellerie	Tournée mensuelle
15/11/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée mensuelle
15/11/2021	L'Aumône	Tournée mensuelle
16/11/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement affiche chloration, contrôle station,
16/11/2021	Réseau	Réinitialisation télégestion Pont TGV
17/11/2021	La Motte Picquet	Contrôle
17/11/2021	Unité de décarbonatation	Rotation benne et tournée hebdomadaire
19/11/2021	Unité de décarbonatation	Injection sable
19/11/2021	Unité de décarbonatation	Mise à niveau sable, défaut pompe R2
20/11/2021	Unité de décarbonatation	Défaut reprise 2
21/11/2021	Unité de décarbonatation	Problème injection sable
21/11/2021	Unité de décarbonatation	Défaut pompe reprise
22/11/2021	La Motte Picquet	Tournée mensuelle et trimestrielle
22/11/2021	Unité de décarbonatation	Pompe reprise et extraction
23/11/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude
24/11/2021	La Fosse au Duc	Lavage bâche
24/11/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Lavage réservoir
24/11/2021	Unité de décarbonatation	Récupération chlore vide, réparation chloromètre
25/11/2021	Réseau	Autocontrôles
25/11/2021	Unité de décarbonatation	Installation chlore de secours
25/11/2021	La Motte Picquet	Tournée trimestrielle
26/11/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle et enlèvement benne
29/11/2021	Unité de décarbonatation	Nettoyage
29/11/2021	La Chapellerie	Remplacement sonde niveau Forage
29/11/2021	L'Aumône	Remplacement sonde forage
29/11/2021	La Motte Picquet	Tournée trimestrielle, nettoyage
30/11/2021	La Fosse au Duc	Remplacement sonde forage
30/11/2021	Unité de décarbonatation	Reprise chlore vide
02/12/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle général
02/12/2021	Réseau	Ouverture interco
03/12/2021	Unité de décarbonatation	Enlèvement benne et contrôles
03/12/2021	Réseau	Fermeture interco
05/12/2021	La Motte Picquet	Coupure de courant, remise en service
16/11/2021	Réseau	
06/12/2021	La Motte Picquet	Réglage fréquence pompe de reprise pour lavage réservoir
06/12/2021	La Chapellerie	Entretien château d'eau, Tournée hebdomadaire station
07/12/2021	Réseau	Fermeture interco de Roissy
07/12/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude
07/12/2021	La Fosse au Duc	Réglage sonde forage
08/12/2021	La Motte Picquet	Lavage annuel des réservoirs
09/12/2021	La Motte Picquet	Réarmement pompes
10/12/2021	La Fosse au Duc	Réglages sondes de niveau forages
13/12/2021	L'Aumône	Contrôles pointes
13/12/2021	Réseau	Paramétrage Sofrel
13/12/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Paramétrage Sofrel
13/12/2021	L'Aumône	Paramétrage Sofrel
13/12/2021	La Chapellerie	Tournée trimestrielle
13/12/2021	L'Aumône	Tournée trimestrielle
14/12/2021	Unité de décarbonatation	Installation chlore de secours
14/12/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Tournée trimestrielle

15/12/2021	Réseau	Analyses autocontrôles
15/12/2021	La Motte Picquet	Dépannage pompe de vidange
17/12/2021	Unité de décarbonatation	Contrôles station
20/12/2021	Unité de décarbonatation	Livraison acide
20/12/2021	La Motte Picquet	Contrôle station
21/12/2021	La Fosse au Duc	Configuration sofrel
21/12/2021	Réservoir Ferdinand Buisson	Contrôle report d'alarmes
21/12/2021	Unité de décarbonatation	Livraison soude
22/12/2021	Unité de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
23/12/2021	L'Aumône	Réglage sonde
23/12/2021	Unité de décarbonatation	Contrôle sel, reprise chlore vide
26/12/2021	La Fosse au Duc	Discordance pompe 2
28/12/2021	Unité de décarbonatation	Ajout sel et nettoyage panoplie soude

Nettoyage et désinfection des réservoirs

Le nettoyage et la désinfection des réservoirs contribuent à préserver la qualité de l'eau. L'article R1321-56 du code de la santé publique impose un nettoyage annuel.

Cette opération se déroule selon les étapes suivantes :

- L'isolement du réservoir par fermeture des vannes ;
- La vidange du réservoir ;
- Le nettoyage des parois qui permet d'éliminer les dépôts qui se sont formés au cours de l'année. Ce nettoyage peut être mécanique (jet d'eau sous pression) ou chimique (produits permettant de dissoudre les dépôts trop importants) ;
- La désinfection au chlore qui a pour objectif de détruire bactéries et autres microorganismes non éliminés lors du nettoyage, ou introduits par l'intervention de l'équipe de nettoyage ;
- Le remplissage du réservoir ;
- Le contrôle de la qualité bactériologique de l'eau afin de vérifier l'efficacité du nettoyage et de la désinfection.

Le nettoyage annuel permet également de :

- contrôler l'état général du réservoir, génie civil des cuves, revêtement intérieur, accès aux cuves, ... ;
- contrôler les systèmes anti-intrusion ;
- contrôler et assurer la maintenance des sondes de mesures de niveau.

Le tableau suivant recense l'ensemble des réservoirs, les dates des opérations de nettoyage et de désinfection pour l'année écoulée.

Réservoir	Date de nettoyage
La Chapellerie	06/12/2021
Ferdinand Buisson	24/11/2021
Motte Piquet 1	08/12/2021
Motte Piquet 2	08/12/2021
Fosse au Duc 1	24/11/2021
Fosse au Duc 2	24/11/2021
Décarbonatation Eau brute	08/11/2021
Décarbonatation Eau filtrée	08/11/2021

Les procès-verbaux de lavage sont joints en annexe.

Les interventions sur les installations de distribution

Récapitulatif

	Total 2021	Rappel 2020
Fuites sur canalisation	16	8
Fuites sur branchement	81	106
Interventions diverses sur réseau	19	17
Interventions diverses chez l'abonné	33	38
TOTAL	149	169

Les interventions diverses sur réseau comprennent notamment les purges, les remises à niveau de bouche à clé ou de chaussée, les campagnes de manœuvre de vannes et les recherches de fuites.

Les interventions chez les abonnés se produisent généralement pour manque de pression, fuite après compteur, gel ...

Réparation de canalisations

Durant l'année 2021, la CEG a réalisé 16 réparations de canalisation, dont la liste est la suivante :

Date	Adresse	Temp d'arrêt d'eau en heure	Interruption programmé
2-janv-21	Rue Albert Sarrault	1	Non
5-janv-21	Rue du pont	1	Non
4-févr-21	8 square Lamartine	1	Oui
15-févr-21	Rue Mozart	1	Non
18-févr-21	10 rue du pont	1	Non
20-févr-21	Albert Sarrault /montmorency	2	Non
21-févr-21	Chemin des vergers	1	Non
15-mars-21	2 rue Germain Pilon	1	Non
18-mars-21	34 rue Diderot	1	Non
26-mars-21	Pont de la brèche	2	Non
24-mai-21	8 rue docteur Broquet	1	Non
25-sept-21	Rue Rousseau angle rue Ronsard	1	Non
27-oct-21	3 impasse du bassin	1	Non
15-nov-21	Angle Seyes et Jules Ferry	1	Non
25-nov-21	11 rue Lucien mèche	1	Non
22-déc-21	4 rue du Croult	1	Non

Réparation de branchements avant compteur

Durant l'année 2021, 81 interventions ont été effectuées.

date	Adresse	Operation
12/1	110 rue Albert Sarrault	Fuite après compteur
14/1	13 rue David Tabakoff	Fuite sur branchement PE
18/1	32 rue David hascal	BAC ou Affaissement
27/1	rue Pierre Semard	Fuite sur branchement PE
29/1	42 rue Lazare Carnot	Fuite après compteur
31/1	23 rue des acacias	Fuite après compteur
1/2	18 Gaston gouter	Fuite sur branchement Acier
2/2	8 square Lamartine	Fuite sur branchement PE
6/2	71 rue du général de gaulle	Fuite au compteur
19/2	32 rue hascal	Fuite au compteur
19/2	21 rue Jacque Anquetil	Fuite après compteur
19/2	3 rue saint Just	Fuite au compteur
19/2	8 rue jean Monet	Fuite après compteur
5/3	46 bis Edouard vaillant	Fuite sur branchement PE
8/3	119 Paul vaillant couturier	Fuite sur branchement PE
17/3	Marcel cerdan	Fuite sur branchement PE
18/3	24 ruelle Gaubourget	BAC ou Affaissement
21/3	29 bis rue sièges	Fuite sur branchement PE
22/3	Avenue des tilleuls	BAC ou Affaissement
22/3	34 avenue Diderot	Fuite sur branchement PE
25/3	1 rue Brulée	Fuite au compteur
28/3	69 Raymond Lefèvre	Fuite sur branchement PE
8/4	68 rue Larousse	Fuite sur branchement PE
22/4	21 rue Eugene Gathe	Fuite après compteur
30/4	6 Paul Pain levé	Fuite sur branchement Acier
30/4	22 rue Helene boucher	Fuite sur branchement PE
10/5	4 rue Leclerc	Fuite sur branchement PE
13/5	38 rue Branly	Fuite au compteur
22/5	Avenue des demoiselles	Fuite au compteur
24/5	18 avenue des demoiselle	Fuite au compteur
24/5	3 rue docteur Broquet	Fuite au compteur
31/5	7 rue Lazare Carnot	Fuite sur branchement PE
4/6	10 rue anatole France	Fuite au compteur
8/6	35 rue de Pierre curie	Fuite sur branchement PE
9/6	16 Corbusier	Fuite au compteur
16/6	49 rue jean Gaston rousseau	Fuite au compteur
21/6	30 Raoult rigaud	Fuite sur branchement PE
24/6	28 rue Pierre sarrazin	Fuite au compteur
28/6	11 rue de liège	Fuite sur branchement PE
6/7	6 rue louise Michel	Fuite sur regard
30/6	4 rue David Wakx	Fuite sur regard
4/7	6 rue Maurice chevalier	Fuite sur branchement PE
19/7	17 rue rouget de l'Isle	Fuite sur regard
22/7	12 rue de la paix	Fuite au compteur
23/7	12 rue de la paix	Fuite sur regard
26/7	4 rue de Verlaine	Fuite sur branchement PE

date	Adresse	Opération
26/7	14 rue des merles	Fuite sur branchement PE
26/7	86 rue Eugene Varlin	Fuite après compteur
28/7	9 rue Roger Grossman	Fuite sur branchement PE
29/7	97 boulevard jules ferry	Fuite sur branchement PE
31/7	3 rue saint Just	Fuite sur branchement PE
2/8	10 rue anatole France	Fuite au compteur
4/8	48 Edouard Vaillant	Fuite sur branchement PE
14/9	38 avenue glycines	Fuite après compteur
16/9	7 Armand Deleuze	Fuite après compteur
16/9	1 avenue république	Fuite sur branchement PE
17/9	41 rue Salengro	Fuite sur branchement PE
20/9	33 avenue marceau	Fuite au compteur
22/9	50 rue Henri Fabre	Fuite après compteur
30/9	49 avenue du général Leclerc	Fuite sur branchement PE
1/10	rue léonard de Vinci	Fuite sur PI
2/10	2 rue de la madeleine	Fuite au compteur
7/10	27 boulevard pasteur	Fuite sur branchement PE
11/10	Pont de la brèche	Fuite après compteur
11/10	15 Gaston rousseau	Fuite au compteur
14/10	38 avenue Paul vaillant couturier	Fuite sur branchement PE
12/10	20 rue jean Gaston rousseau	Fuite sur branchement PE
20/10	7 avenue franklin Roosevelt	Fuite au compteur
25/10	14 rue Paul Painlevé	Fuite sur branchement PE
8/11	19 julien Grimau	Fuite sur branchement PE
2/11	10-12 Ferdinand Lesseps	Fuite sur branchement PE
9/11	2 rue Marceau	BAC ou Affaissement
15/11	39 Henri Fabre	Fuite sur branchement Acier
15/11	46 rue 6 juin 1944	Fuite au compteur
25/11	15 rue de la motte Picquet	Fuite sur branchement PE
1/12	6 rue Henri Fabre	Fuite après compteur
5/12	3 rue Edmond Chartrel	BAC ou Affaissement
8/12	19 rue le Corbusier	Fuite après compteur
10/12	10 allée des jeux d'enfants	Fuite au compteur
23/12	59 avenue des tilleuls	Fuite sur branchement PE
24/12	10 avenue des demoiselles	Fuite sur branchement PE

Interventions diverses sur le réseau

Le tableau ci-après liste le détail des interventions diverses effectuées sur le réseau cette année :

date	Adresse	Operation
8-janv-21	17 route de Roissy	Recherche de fuite
18-janv-21	32 rue david hascal	BAC ou Affaissement
3-févr-21	8 square Lamartine	Recherche de fuite
14-févr-21	verdun /France	Purge / pression
4-mars-21	goussainville	Recherche de fuite
18-mars-21	24 ruelle Gaubourget	BAC ou Affaissement
22-mars-21	avenue des tilleuls	BAC ou Affaissement
1-juin-21	rue leonard de Vinci	PI ou BI
26-juil-21	rue leonard de vinci	PI ou BI
3-août-21	48 edouard Vaillant	Recherche de fuite
23-août-21	rue helene boucher	PI ou BI
25-août-21	49 rue leclerc	Recherche de fuite
25-août-21	rue le corbusier	Recherche de fuite
26-août-21	10 armand carrel	PI ou BI
27-août-21	raumond lefevre	PI ou BI
1-oct-21	rue leonard d de vinci	Fuite sur PI
3-nov-21	pierre semard	PI ou BI
9-nov-21	2 rue Marceau	BAC ou Affaissement
5-déc-21	3 rue edmond chartrel	BAC ou Affaissement

Interventions diverses chez l'abonné

Le tableau ci-après liste le détail des interventions diverses effectuées chez l'abonné cette année :

date	secteur	Adresse	Operation
12-janv-21	ASA Nord	110 rue Albert Sarrault	fuite après compteur
29-janv-21	ASA Nord	42 rue Lazare carnot	fuite après compteur
31-janv-21	secteur Ville	23 rue des acacias	fuite après compteur
6-févr-21	ASA Coteau	71 rue du général de gaulle	fuite au compteur
19-févr-21	ASA Nord	32 rue hascal	fuite au compteur
19-févr-21	ASA Nord	21 rue Jacque Anquetil	fuite après compteur
19-févr-21	ASA Nord	3 rue saint just	fuite au compteur
19-févr-21	secteur Ville	8 rue jean Monet	fuite après compteur
25-mars-21	ASA Nord	1 rue Brulée	fuite au compteur
22-avr-21	secteur Ville	21 rue Eugene Gathe	fuite après compteur
13-mai-21	ASA Nord	38 rue Branly	fuite au compteur
22-mai-21	secteur Ville	avenue des demoiselles	fuite au compteur
24-mai-21	ASA Nord	18 avenue des demoiselle	fuite au compteur
24-mai-21	ASA Nord	3 rue docteur broquet	fuite au compteur
4-juin-21	ASA Nord	10 rue anatole France	fuite au compteur
9-juin-21	secteur Ville	16 corbusier	fuite au compteur
16-juin-21	secteur Ville	49 rue jean gaston rousseau	fuite au compteur
24-juin-21	secteur Ville	28 rue Pierre sarrazin	fuite au compteur
22-juil-21	ASA Nord	12 rue de la paix	fuite au compteur
26-juil-21	secteur Ville	86 rue eugene Varlin	fuite après compteur
2-août-21	secteur Ville	10 rue anatole France	fuite au compteur
14-sept-21	secteur Ville	38 avenue glycines	fuite après compteur
16-sept-21	secteur Ville	7 armand deleuze	fuite après compteur
20-sept-21	secteur Ville	33 avenue marceau	fuite au compteur
22-sept-21	secteur Ville	50 rue henri fabre	fuite après compteur
2-oct-21	secteur Ville	2 rue de la madeleine	fuite au compteur
11-oct-21	ASA Coteau	pont de la breche	fuite après compteur
11-oct-21	secteur Ville	15 gaston rousseau	fuite au compteur
20-oct-21	secteur Ville	7 avenue franklin roosevelt	fuite au compteur
15-nov-21	secteur Ville	46 rue 6 juin 1944	fuite au compteur
1-déc-21	secteur Ville	6 rue henri fabre	fuite après compteur
8-déc-21	secteur Ville	19 rue le corbusier	fuite après compteur
10-déc-21	secteur Ville	10 allée des jeux d'enfants	fuite au compteur

Interruptions de service

Le tableau récapitule l'ensemble des interruptions de service pour l'année écoulée.

	Programmées	Non programmées	Total
Interruption pour travaux neufs	15	0	15
Interruption pour réparation	1	15	16

Recherche de fuites

Dans le cadre de la gestion du réseau et de son rendement, la société CEG a décidé d'investir durant l'année 2015 dans du matériel neuf doté des dernières technologies (loggers acoustiques préprogrammés de la fonction corrélateurs). L'objectif reste identique : effectuer des campagnes de recherche de fuite suite à une pré localisation à l'aide des différentes chambres de sectorisation et permettre ainsi d'augmenter les rendements de réseau.

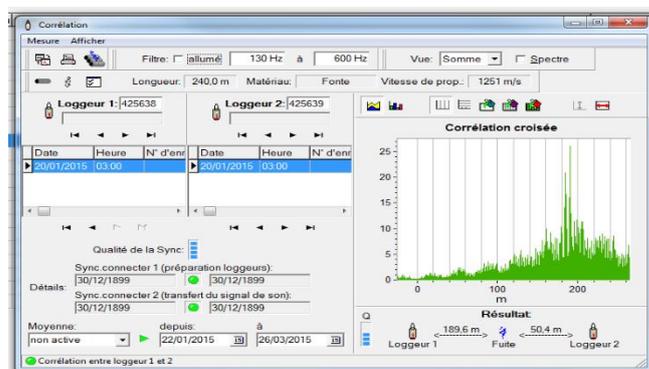
- Matériel utilisé : pré localisation- ZONESCAN 800 de chez GUTERMANN



Système comprenant :

- Transmission des données sans fil.
- Affichage et analyse automatique des bruits caractéristiques des fuites.
- Calcul des probabilités de fuite.
- Localisation de fuite par corrélation à distance.
- Ecoute des bruits en direct et à distance

Résultats obtenus :



- Matériel utilisé : localisation- AQUASCAN TM2 de chez GUTERMANN

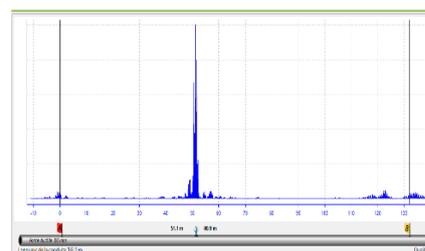


Aquascan TM2 - 2015-07-10_20-37-08_Fuite 22 rue Lucien Girard Boisseau à puiseux.wav

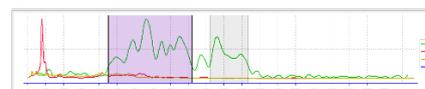
Section de la conduite:

No.	Vitesse	Longueur	Diamètre	Matériaux
1	1.359 m/s	132,0 m	80 mm	Fonte ductile

Corrélation



Spectre



Système permettant :

- Détection des fuites à basses fréquences, même sur des conduites non métalliques
- Détection de fuites sur des longues distances (1 km)
- Création de rapports d'intervention avec courbes de fuites.

Tableau des recherches de fuite sur la commune

date	Adresse	Operation
	17 route de Roissy	Recherche de fuite
3-févr-21	8 square Lamartine	Recherche de fuite
4-mars-21	recherche de fuite	Recherche de fuite
3-août-21	48 edouard Vaillant	Recherche de fuite
25-août-21	49 rue leclerc	Recherche de fuite
25-août-21	rue le corbusier	Recherche de fuite

Les travaux de renouvellement

Le renouvellement des installations de production et de stockage

Les principaux renouvellements réalisés pendant l'année 2021 sont listés ci-après :

Date	Site	Description de l'intervention
12/01/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement régulateur pneumatique
19/01/2021	La Fosse au Duc	Remplacement sonde de niveau réservoir
23/08/2021	Unité de décarbonatation	Remplacement membranes pompes doseuses
29/11/2021	Forage de la Chapellerie	Remplacement sonde de niveau nappe
29/11/2021	Forage de l'Aumône	Remplacement sonde de niveau nappe
30/11/2021	Forage FF1	Remplacement sonde de niveau nappe

Le renouvellement des installations de distribution

Le renouvellement des canalisations

Aucune canalisation n'a été renouvelée.

Ces dernières années, les linéaires de canalisation suivants ont été renouvelés :

	Objectif contrat	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire canalisations renouvelé (m)	-	77	0	0	247	0	0



Un surpresseur dans une chambre maçonnée a été créé rue du général de Gaulle (sous le pont TGV angle route de la gare) afin de d'améliorer la circulation d'eau entre la zone Coteau Cottage et la zone sud de la ville. Cet ouvrage permet de secourir la zone Coteau Cottage par l'intermédiaire de la commune de le Thillay sans passer par la seule canalisation de la rue Roger Salengro qui enjambe la voie SNCF

Le renouvellement appareil incendie

➤ six poteaux incendies ont été renouvelé .

date	Adresse	Operation
1-juin-21	rue leonard de Vinci	PI ou BI
26-juil-21	rue leonard de vinci	PI ou BI
23-août-21	rue helene boucher	PI ou BI
26-août-21	10 armand carrel	PI ou BI
27-août-21	raumond lefevre	PI ou BI
3-nov-21	pierre semard	PI ou BI

Le renouvellement des vannes et autres accessoires hydrauliques

date	Adresse	Operation
4-janv-21	Rue Albert sarrault	Vanne
5-mars-21	21 Lazare Carnot	Vanne
8-mars-21	37 rue rouget de l'Isle	Vanne
10-mars-21	Cambacérès	Vanne
10-mars-21	Rue Marat	Vanne
19-août-21	Route de Roissy	Vanne

Le renouvellement des branchements

➤ En 2021, des branchements en acier ont été renouvelés.

Les branchements ordinaires

Le tableau ci-dessous recense le nombre de branchements ordinaires (hors plomb) renouvelés ces dernières années.

	Objectif contrat	2005 à 2017	2018	2019	2020	2021
Branchements ordinaires renouvelés	-	218	10	16	3	0

Le renouvellement des compteurs

La répartition du renouvellement des compteurs par diamètre est la suivante :

Diamètre (mm)	15	20	25-30	40	50-60	> 60	Cumul
Nombre	251	7	15	8	9	6	296

L'historique des renouvellements de compteurs figure dans le tableau ci-dessous :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de compteurs renouvelés	440	525	580	498	312	296

Les biens retirés de l'inventaire

Les installations de production

Il n'y a pas eu d'équipements, servant à la production, retirés de l'inventaire en 2021.

Les installations de distribution

Aucun bien n'a été retiré de l'inventaire sur les installations de distribution en 2021.

Les travaux neufs

Les installations de production

Equipement complet du forage de la Motte Picquet n° 1.

Cf. voir travaux financés par la collectivité

Les installations de distribution

Le réseau de distribution

Finalisation des travaux de l'ANRU : Pose de la canalisation sur la VN 31

Alors que les travaux étaient annoncés en 2017 - 2018 puis 2019, la mise en place du réseau de la VN31 permettant l'accès à l'îlot 8 ainsi que la création des branchements du projet Nexity rue Julian Grimaud seront finalement réalisés en 2020. Quelques modifications sont d'ailleurs souhaitables notamment pour le raccordement des parcelles individuelles côté Henri Dunant.

Les branchements

Ci-après, l'historique de réalisation de branchements neufs ces dernières années :

Commune	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Goussainville	17	22	27	11	22	15

En 2021, le détail des branchements et regards neufs réalisés figure dans le tableau ci-dessous :

date	Adresse	Operation
9-mars-21	34 rue roger grosman	Branchement
8-avr-21	162 PVC	Branchement
13-avr-21	25 rue raoul Rigault	Branchement
30-avr-21	2 rue denis Papin	Branchement
24-mai-21	100 sarrault	Branchement
8-juin-21	4 rue Corot	Branchement
15-juin-21	81, paul vaillant couturier	Branchement
16-juin-21	14 avenue Sand	Branchement
21-juin-21	99 rue tilleuls	Branchement
12-août-21	9 voie rosiere	Branchement
17-août-21	19 rue saint denis	Branchement
24-août-21	5 ter rue du pont	Branchement
9-nov-21	22 bis eugenie	Branchement
29-nov-21	37 salengro	Branchement
13-déc-21	allée maurice ravel	Branchement

Les travaux financés par la collectivité

La production

Réfection du forage de la Motte Picquet n° 1

La collectivité et la SMAEP DAMONA ont financé, en 2020, la réhabilitation du forage MP1 à l'arrêt depuis 1997.

La CEG y a contribué, notamment en accompagnant la société SADE et en mettant tous les moyens techniques à leur disposition.

Des travaux pour équiper le nouveau forage ont été réalisés par nos soins, notamment sur l'installation du pilotage électrique de la pompe et le paramétrage des informations de télégestion.

Voir le chapitre « événements marquants » pour plus de détails.

La distribution

Aucune opération de travaux sur réseau n'a été financé par la collectivité.

Chap.11. L'amélioration et l'évolution du service

Les améliorations programmées par le délégataire

La production

Pour l'exercice 2022 il a été prévu les évolutions suivantes :

Motte Piquet

Remplacement des anciennes conduites de refoulement en acier galvanisé par des nouvelles en Inox.

Equipement d'un variateur de fréquence afin d'optimiser le fonctionnement du forage n°2.

Réservoir Ferdinand Buisson

Il est prévu de remplacer l'armoire électrique servant au pilotage du réservoir.

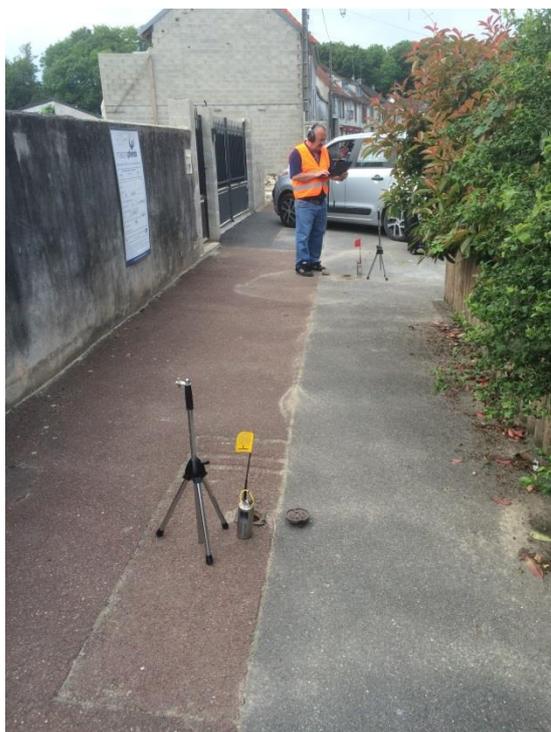
Réservoir de la Chapellerie

Remplacement de la porte d'accès et création d'un sas d'accès pour améliorer la sécurité du réservoir.

La distribution

Campagne de recherche de fuites

Suite à l'investissement en 2015 d'un nouveau matériel de recherche de fuites, des campagnes seront menées sur les secteurs à fortes consommations permettant ainsi d'augmenter ou de maintenir les rendements de réseau et de rester vigilant sur les conduites les plus vulnérables.



Des campagnes de recherches de fuite ont réalisées afin de rechercher des fuites.

En complément de campagne ponctuelle de recherche de fuite réalisé par nos équipes, des campagnes de plus grandes envergures ont été réalisées en 2021 par une entreprise spécialisée. C'est ainsi que 40% du réseau de Goussainville a été investigué en 2021. Ceci nous a permis de réparer des fuites sur tout le secteur de Goussainville.

En 2021, nous avons augmenté en rendement de réseaux de 4 %

Plusieurs incendies d'habitations ont eu lieu sur la commune.

Un gros incendie a eu lieu en juin dans une décharge sauvage entre les communes de Goussainville, Bouqueval et le Thillay.

Les pompiers ont utilisé de manière très importante les défenses incendie pendant environ 7 jours (environ 15 000 à 20 000 m³)

Par ailleurs plusieurs camps de « ROM » et de « gens du voyage » se sont installés sur le territoire de Goussainville au cours de l'année occasionnant de nombreuses prises sur poteau incendie en continue et la dégradation des hydrants. (Estimation environ 10 000 m³/an)

Ces volumes sont en lien avec la baisse du rendement de réseau.

La mise en place des systèmes COPERNIC (présenté dans le RAD 2015) sur les poteaux incendie de la ville pourrait réduire ces pertes et améliorer le rendement de réseau.

Renouvellement de conduites

Il n'était pas prévu pour l'année 2021 de renouveler de canalisation dans le plan annuel de renouvellement. Par contre suite avec des échanges entre le SMAEP Damona, des renouvellements de canalisation seront prévu pour l'année 2022.

La relation abonnés

La CEG poursuivra le déploiement de son site internet facilitant l'information et les démarches en ligne des abonnés.

Pendant les périodes de confinement, l'accueil physique des abonnés a été très restreint (sur rendez-vous uniquement) et l'accueil téléphonique a été renforcé afin de répondre à toutes les demandes des abonnés. Malgré des petits incidents de surcroît d'appel, l'enquête satisfaction n'a pas fait remonter de mécontentement particulier. Il apparaît même que certains abonnés ont même changé leur habitude et passe maintenant par le site internet de la CEG pour réaliser ses opérations.

Les améliorations à prévoir par la collectivité

La production

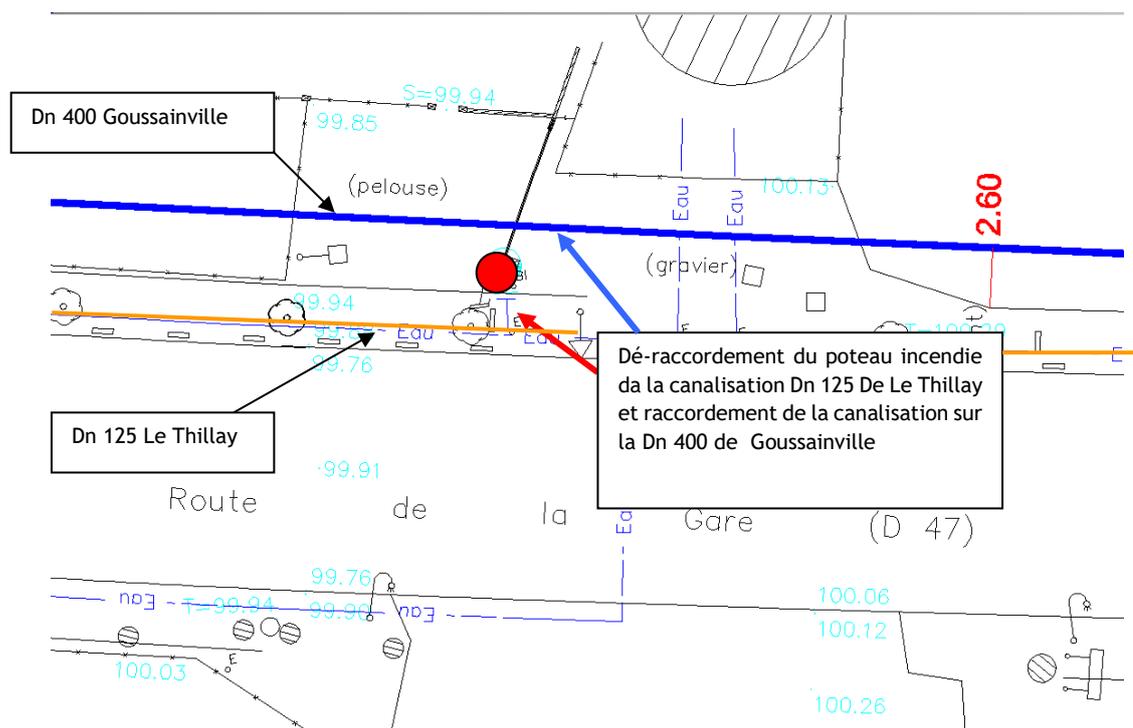
Réfection de l'étanchéité du réservoir de la Chapellerie

Chaque année lors du lavage du réservoir sur tour de la Chapellerie, le revêtement intérieur en aluminium nous est signalé en très mauvais état. Il faudra prévoir, à terme la réfection de l'étanchéité du réservoir.

La distribution

Maillage du poteau incendie n° 127 sur conduite Ø400mm Route de Roissy :

Depuis le récent abandon par la commune de Le Thillay de l'utilisation du château d'eau dit « la Talmouse », le poteau incendie pris sur le réseau de la Commune de Le Thillay mais rattaché cadastralement à la commune de Goussainville n'est plus suffisamment alimenté pour assurer la défense incendie à 60 m³/h et 1 bar de pression résiduelle (Observé à 50 m³/h en 2016 : Source SDIS). Afin de remettre en conformité ce poteau incendie, il suffirait de brancher cet hydrant sur la canalisation de Goussainville en Fonte de Dn 400 qui passe à 2 mètres sous accotement.



Gestion des prises sur bouches à incendie :

Suite aux fortes chaleurs de ces dernières années et au besoin de se rafraîchir, il a été constaté de nombreux actes de vandalisme sur les bouches incendie.

Au-delà de la problématique de ressource en eau lors de ces ouvertures sauvages, le parc de défense incendie est détérioré par ces utilisations non appropriées souvent mis en service à l'aide de simple clefs à molettes qui dégradent le système d'ouverture et qui rend inutilisable l'équipement au besoin lors d'un incendie.



Les dernières innovations techniques permettent d'installer un kit sur les équipements existant rendant impossible l'ouverture d'une bouche à incendie sans équipement adéquat.



Les avantages de ce dispositif sont multiples :

- Eviter les pertes en eau et diminuer les volumes d'eau non comptés.
- Réduire les interventions d'astreinte en cas d'ouverture abusive.
- Limiter la rupture du service de défense incendie.

5% du parc de défense incendie de Goussainville étant équipé de bouche incendie, le dispositif peut être adaptable sur le parc existant sans remplacement intégral de l'équipement.

D'autre dispositif existe pour lutter contre le vol d'eau sur hydrant, tel que le Cerbère de Pont A mousson, et pour les zones fortement exposées au Streets pooling, des vannes pilotées sont en cours de teste sur la commune de Tremblay en France.



Ce dispositif innovant permet d'autoriser l'utilisation d'un poteau incendie par les services de secours et de le neutraliser dans le cas de street pooling, sans déplacement d'un agent ou pompier, permettant ainsi d'éviter les confrontations, et rapport de force.

Les évolutions réglementaires

Les derniers textes législatifs et réglementaires relatifs au service public de distribution d'eau adoptés sont listés ci-après :

Domaine d'application	Type de texte	Date	Titre	Renvoi
Eau	Arrêté	10/09/21	Arrêté du 10 septembre 2021 relatif à la protection des réseaux d'adduction et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine contre les pollutions par retours d'eau	3
Eau	Avis	23/09/21	Avis relatif à l'application de l'arrêté du 10 septembre 2021 portant sur la protection des réseaux d'adduction et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine contre les pollutions par retours d'eau : Normes applicables	3
Eau	Avis	18/12/21	Avis relatif à l'application de l'arrêté du 10 septembre 2021 portant sur la protection des réseaux d'adduction et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine contre les pollutions par retours d'eau : Liste des dispositifs	3
Facturation	Loi	14/11/20	loi no 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire	1
Facturation	Loi	09/07/20	loi no 2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire	1
Facturation	Décret	31/03/20	Décret no 2020-378 du 31 mars 2020 relatif au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19	1
Facturation	Ordonnance	25/03/20	Ordonnance no 2020-316 du 25 mars 2020 relative au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19	1
Facturation	Décret	20/04/2021	Décret no 2021-474 du 20 avril 2021 relatif au paiement des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux entreprises dont l'activité est affectée par une mesure de police administrative en réponse à l'épidémie de covid-19	4
Eau	avis	30/01/19	Avis relatif à l'évaluation de la pertinence des métabolites de pesticides dans les EDCH	
Travaux	Arrêté	15/01/19	Arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et aux brevets de techniciens supérieurs permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)	
Travaux	Arrêté	29/04/19	Arrêté du 29 avril 2019 fixant la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)	

Travaux	Arrêté	26/10/18	Modifiant l'arrêté du 22 décembre 2010 fixant les modalités de fonctionnement du guichet unique prévu à l'article L. 554-2 du code de l'environnement	2
---------	--------	----------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---

1	<p>Pour faire face à l'épidémie de Covid-19, le gouvernement a pris de nombreuses mesures provisoires à partir de mars 2020 et de nombreux textes ont été publiés dont ceux cités ci-dessus.</p> <p>Les entreprises des services des eaux ont mis en place les mesures générales telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - télétravail lorsque cela est possible - mesures barrières au travail - chômage partiel en cas de ralentissement d'activité - isolement des personnes malades et des cas contact - garde d'enfants - attestations de déplacement <p>Ces mesures sont détaillées dans un plan de continuité d'activités.</p> <p>Par ailleurs, de manière plus spécifique, des facilités ont été mises en place pour le paiement des factures d'eau par les entreprises les plus impactées par la crise sanitaire.</p>
2	<p>l'arrêté introduit de la progressivité dans la mise en application des règles relatives à l'amélioration de la précision de la cartographie des réseaux enterrés sensibles pour la sécurité. Il fixe des délais d'application de ces mêmes règles pour le cas des réseaux enterrés non sensibles pour la sécurité. En outre, il met à jour les dispositions du guide technique des travaux (fascicule 2 du guide d'application de la réglementation anti-endommagement).</p> <p>Les nouvelles échéances pour la cartographie en classe A des réseaux enterrés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 1er janvier 2020 pour les ouvrages souterrains sensibles pour la sécurité implantés dans des unités urbaines au sens de l'INSEE; - le 1er janvier 2026 pour tous les ouvrages souterrains sensibles pour la sécurité implantés sur l'ensemble du territoire ainsi que pour les ouvrages souterrains non-sensibles implantés dans des unités urbaines au sens de l'INSEE (cas de Goussainville) ; - le 1er janvier 2032 à tous les ouvrages souterrains implantés sur l'ensemble du territoire
3	<p>L'arrêté complète la réglementation sur les dispositifs anti-retour à installer pour protéger les réseaux de distribution d'eau destinée à la consommation.</p> <p>A partir du 1^{er} janvier 2023 sont obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leur mise en place par le propriétaire des installations intérieures aux points de livraison (regard de comptage généralement) et sur les réseaux privés (piquages vers certains usages ; certains équipements) - leur vérification initiale puis a minima annuelle (non applicable aux parties privatives des bâtiments d'habitation collective et aux maisons individuelles) - leur entretien a minima annuel (non applicable aux parties privatives des bâtiments d'habitation collective et aux maisons individuelles) <p>L'avis du Ministre de la Santé précise les dispositifs à utiliser.</p>
4	<p>Le décret précise les bénéficiaires de l'interdiction des suspension, interruption ou réduction, y compris par résiliation de contrat, de la fourniture d'électricité, de gaz ou d'eau et de l'obligation de report des factures dues pour ces fournitures, prévue par l'article 14 de loi no 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire. En revanche, les fournisseurs et services distribuant l'eau potable pour le compte des communes compétentes au titre de l'article L. 2224-7-1 du code général des collectivités territoriales, les fournisseurs d'électricité titulaires de l'autorisation mentionnée à l'article L. 333-1 du code de l'énergie et fournisseurs de gaz titulaires de l'autorisation mentionnée à l'article L. 443-1 du même code ne sont pas tenus d'appliquer les dispositions du VI de l'article 14 de la loi no 2020-1379 du 14 novembre 2020 susmentionnée aux échéances de paiement de factures reportées en application de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-316 du 25 mars 2020 relative au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19, exigibles entre le 12 mars 2020 et l'expiration d'un délai de deux mois après la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire prévu par la loi no 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions.</p>

Chap.12. Les engagements à incidences financières

« Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public. » (art. R1411-7-l-h du CGCT).

Conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables, il s'agit des « engagements significatifs, sortant de l'ordinaire, nécessaires à la continuité du service, existant à la fin de la période objet du rapport, et qui à la fois devraient se continuer au-delà du terme normal de la convention de délégation et être repris par l'exploitant futur ».

Faute de projections suffisamment pertinentes sur la situation exacte en fin de contrat, les informations fournies ont une nature qualitative, mais chaque fois que possible, les engagements seront précisés à proximité de l'échéance, dans le rapport annuel ou le cas échéant dans un autre document établi à cet effet.

APPLICATIONS DIVERSES

Flux financiers de fin de contrat

Les flux financiers de fin de contrat doivent être anticipés par la Collectivité qui pourra être amenée, le cas échéant, à mettre en place des financements temporaires pour rembourser le délégataire sortant.

Régularisations de TVA

A l'expiration du contrat de délégation, aucune régularisation de TVA, au titre des immobilisations du service affermé et dont la récupération a été opérée par le mécanisme du transfert du droit à déduction visé aux articles 216 bis et suivants de l'annexe 11 au CGI, n'est à prévoir dès lors que l'activité est reprise par une personne redevable de la TVA, Le cédant et le bénéficiaire sont seulement astreints à une obligation de déclaration respective du montant total HT de la transmission.

Lorsque l'activité est reprise par une personne non redevable de la TVA, le délégataire sortant reste tenu par les dispositions de l'article 210 de l'annexe II au CGI. Il peut donc être amené à reverser au Trésor Public une fraction de la TVA ayant grevé lesdites immobilisations. La Collectivité doit reverser au délégataire le montant de cette régularisation mais peut, simultanément, faire valoir ses droits au remboursement correspondant auprès du Fonds de Compensation de la TVA.

Sort des biens de retour

Les biens de retour listés à l'inventaire détaillé ci avant seront remis gratuitement à la Collectivité à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat.

Sort des biens de reprise

Les biens de reprise listés à l'inventaire détaillé ci avant seront, si elle le souhaite, repris par la Collectivité à l'échéance du contrat.

Les biens propres du délégataire restent propriété de la CEG.

Dispositions applicables au personnel

Concernant les engagements en matière de personnel, il convient d'analyser et d'appliquer les dispositions de nature légale, contractuelle ou conventionnelle indiscutablement applicables, en se projetant au terme normal du contrat conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables.

Ces engagements présentent de fortes spécificités :

- ils évoluent largement au fil du temps, au gré des évolutions de carrière, des aléas de la vie privée des agents et des choix d'organisation du délégataire,
- ils sont soumis à des impératifs de protection des données personnelles,
- ils dépendent, au plan juridique, des futurs choix d'organisation que retiendra la Collectivité
- ils sont enfin soumis à une jurisprudence fluctuante.

Effectif transférable en fin de contrat et masse salariale afférente

La liste des agents susceptibles d'être concernés par un éventuel transfert en fin de contrat peut varier sensiblement en cours d'exécution (mutations, turn-over, changements d'organisation du délégataire, mais aussi événements de la vie personnelle des salariés...). A titre indicatif, à l'approche de la fin du contrat, un calcul de l'effectif transférable au sens de la CCN sera communiqué à la Collectivité, ainsi qu'une estimation de la masse salariale afférente.

LE COMPTE DE RESULTAT ANNUEL

Le CARE

Compte-Rendu Financier CEG 2021

GOUSSAINVILLE		2019	2020	2021	écart	
Produits		7 868 369 €	8 539 029 €	8 173 471 €	-365 558 €	-4%
1	Exploitation du service	2 584 748 €	2 706 497 €	2 569 321 €	-137 176 €	-5%
2	redevances perçues pour le compte de tiers et autres organismes	5 032 774 €	5 586 279 €	5 427 899 €	-158 380 €	-3%
3	Travaux exclusifs	133 616 €	119 535 €	58 648 €	-60 887 €	-104%
4	Produits accessoires	117 231 €	126 718 €	117 603 €	-9 115 €	-8%
Charges		7 445 395 €	8 052 236 €	7 765 485 €	-286 751 €	-4%
5	Personnel	502 050 €	518 053 €	505 184 €	-12 869 €	-3%
6	Energie électrique	131 092 €	199 690 €	200 203 €	513 €	0%
7	Achats d'eau	82 074 €	135 237 €	176 054 €	40 817 €	23%
8	Analyse et réactifs	15 371 €	4 775 €	16 260 €	11 485 €	71%
9	Sous traitance	116 462 €	100 188 €	155 929 €	55 741 €	36%
10	Achats , matières et matériel	108 189 €	170 508 €	127 016 €	-43 492 €	-34%
11	impôts et taxes	307 525 €	203 289 €	182 624 €	-20 665 €	-11%
12	service client	236 885 €	213 152 €	117 381 €	-95 771 €	-82%
13	autres dépenses					
14	transport et déplacement	69 622 €	61 988 €	60 751 €	-1 237 €	-2%
15	communication et informatique	21 618 €	29 466 €	21 401 €	-8 065 €	-38%
16	Locaux et assurance	28 583 €	26 898 €	25 107 €	-1 791 €	-7%
17	Autres	73 146 €	72 840 €	73 543 €	703 €	1%
18	Redevances contractuelles	5 032 774 €	5 586 279 €	5 427 899 €	-158 380 €	-3%
19	Contribution des services centraux	291 129 €	304 959 €	330 341 €	25 382 €	8%
20	Contribution Direction Technique	167 441 €	183 682 €	179 800 €	-3 882 €	-2%
21	Charges relatives aux investissements				0 €	
22	compteurs	107 206 €	89 249 €	65 026 €	-24 223 €	-37%
23	investissements contractuels	138 245 €	133 747 €	100 966 €	-32 781 €	-32%
24	Garantie de renouvellement	- €	- €		0 €	
25	Charges relatives aux investissements du domaine privé	15 983 €	18 235 €		-18 235 €	
Résultat Net avant IS		422 974 €	486 794 €	407 986 €	-78 807 €	-19%
Impôt Société		140 977 €	136 302 €	108 116 €	-28 186 €	-26%
Résultat Net		281 997 €	350 491 €	299 870 €	-50 621 €	-17%
Résultat Net / Total des produits (%)		3,6%	4,1%	3,7%	-0,4%	-12%

Les redevances

Redevances pour compte de tiers			
<i>valeurs en €</i>			
	2 019	2 020	2 021
Redevances eau potable	860 476	0	0
Surtaxe syndicale (SIAEP NEC)	0	932 290	959 325
Redevance assainissement	1 189 879	0	0
Assainissement intercommunal SIAH Croult	2 122 946	3 670 133	3 602 744
AESN	859 473	983 856	865 830

Taux d'impayés sur facturation 2020

Arrêté au 31/12/2021

6.10 %

Etablissement du CARE

Dans son organisation au sein du groupe Aqualia, la CEG dispose de moyens opérationnels propres pour assurer le service sur les diverses communes et syndicats de son périmètre commercial, et bénéficie des moyens et compétences spécialisées de sa société mère, Aqualia, dans un souci d'amélioration de la qualité du service et d'une mise à niveau permanente au regard des exigences de la clientèle et de la réglementation.

Aqualia dispose de manière optimale et mutualisée des moyens que nécessitent les veilles technologiques et réglementaires, rassemblés dans la Direction Technique et les Services Centraux de Aqualia France. Ainsi les études spécialisées relatives aux ouvrages de production, à la qualité de l'eau, les outils particuliers de calcul hydraulique, de conception de schémas électriques, mais aussi les moyens de gestion du patrimoine, sont disponibles pour une bonne maîtrise des ouvrages confiés. De même, le Service Client s'appuie sur les ressources du Service Facturation, tout en maîtrisant les impératifs de proximité.

Le compte rendu financier traduit clairement l'ensemble des charges du service exploité selon cette organisation.

L'économie du contrat se traduit essentiellement par le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation, présenté sous la forme de rubriques de synthèses pour l'année en cours et l'année précédente.

Les produits

Ils sont classés en quatre rubriques, et résultent de la comptabilité analytique (affectation directe) :

- Ligne 1 : Les produits de l'exploitation du service : il s'agit des ventes d'eau, des recettes de la prime fixe (abonnement au service) et de la redevance prélèvement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- Ligne 2 : Les redevances perçues pour le compte de tiers.
Le sous détail de ces redevances est indiqué dans le *tableau 2*.
- Ligne 3 : Les travaux exclusifs : ce sont les travaux confiés par le contrat de délégation, tels les réalisations de branchements.
- Ligne 4 : Les produits accessoires : ce sont les recettes de frais de déplacement (ouverture/fermeture), et de produits exceptionnels ou divers comme les reprises de provisions diverses (comptes clients).

Les charges

Les charges présentées dans le *tableau 1* suivant recouvrent les charges directement imputables à l'exploitation du contrat et enregistrées dans la comptabilité analytique (comme l'énergie, les analyses etc....), celles qui sont communes à plusieurs délégations et imputées au contrat par le moyen de clés de répartitions pertinentes (nombre d'abonnés, volumes produits...) comme le personnel du service client ou l'encadrement.

Le compte comprend également les charges d'amortissement correspondant aux biens de retour (investissements contractuels comme les ouvrages d'interconnexion). Les autres biens financés par la CEG et affectés au service (biens de reprise ou bien propres) sont amortis sur leur durée de vie.

Les commentaires suivants renvoient aux lignes du tableau 1 :

- Ligne 5 : personnel : on retrouve ici l'ensemble du personnel local et la main d'œuvre répartie par une clé (nombre d'abonnés du service) ;
- Ligne 6 : énergie électrique ;
- Ligne 7 : achats d'eau : ce sont les charges d'achats d'eau ;
- Ligne 8 : Analyses : ce poste comprend les frais d'analyses du programme réglementaire (établi par l'ARS) et l'autocontrôle ;
- Ligne 9 : sous traitance : ce poste comprend essentiellement de la sous traitance pour les terrassements ; Terrassement sur fuites canalisation et branchements ou réfection de voirie
- Ligne 10 : achats : cette ligne regroupe les achats divers de fournitures, matériel pour les travaux et l'entretien ;
- Ligne 11 : impôts et taxes : ce poste recouvre les taxes CET, foncières, la redevance AESN de prélèvement, des impôts et taxes (calculé de manière normative) ;
- Ligne 12 : service client : on a regroupé ici l'ensemble des charges directes et réparties (clé abonnés) de main d'œuvre relève, accueil et administration de l'Agence, ainsi que des achats divers spécifiques (affranchissements, fournitures...) ;
- Ligne 14 : transport et déplacements : location et entretien des véhicules, assurances véhicules ;
- Ligne 15 : communication et informatique : charges de téléphone, liaisons spécialisée techniques et intranet (liaisons avec les services centraux de gestion et facturation clientèle) ;
- Ligne 16 : locaux et assurance : entretien des locaux (répartition), assurances multirisque et RC ;
- Ligne 17 : autres : dans ce poste sont regroupées des charges diverses comme les honoraires, les provisions ou pertes sur compte client...
- Ligne 18 : redevances contractuelles : il s'agit des redevances dont le détail est indiqué en tableau 2 ;
- Ligne 19 : contribution des services centraux : cette ligne correspond aux services rendus par les directions administrative, juridique, comptable et financière ; la clé de répartition est le CA ;
- Ligne 20 contribution Direction Technique : cette ligne recouvre les interventions du bureau d'études pour les ouvrages de production ou d'assistance à l'exploitation ;
- Ligne 22 : investissement compteurs : il s'agit de l'amortissement du renouvellement des compteurs ;
- Ligne 23 investissements contractuels : cette ligne correspond à l'amortissement des ouvrages du réseau (Sofrel) ;
- Ligne 24 : Garantie de renouvellement : Cette ligne prend en compte le renouvellement.

Tarifs

Les tarifs actualisés au 1^{er} janvier de l'année 2021 sont précisés ci-après :

PRIX EN EUROS PAR METRE CUBE D'EAU VENDU (PART PROPORTIONELLE)				
	TVA	(Ville)	(ASA Nord)	(ASA Cot/Cott)
Consommation (distributeur)		1,4134	1,4134	1,4134
Montant TVA	5,5%	0,0777	0,0777	0,0777
PRIX TTC		1,4911	1,4911	1,4911
TAXES ET REDEVANCES				
<i>Distribution de l'eau</i>				
Redevance de prélèvement (Agence de l'Eau)	5,5%	0,0918	0,0918	0,0918
Redevance communale (commune)	5,5%	0,5500	0,5500	0,5500
Amélioration de la ressource en eau potable (commune)	5,5%	0,0000	0,0000	0,0000
Minoration ville / ASA	5,5%	-0,08994	-0,28270	-0,14134
<i>Collecte et traitement des eaux usées</i>				
Redevance syndicale collecte (SIAH du Crout)	0,0%	0,7700	0,7700	0,7700
Redevance syndicale traitement (SIAH du Crout)	0,0%	1,4500	1,4500	1,4500
<i>Organismes publics</i>				
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	5,5%	0,4200	0,4200	0,4200
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	10,0%	0,1850	0,1850	0,1850
TOTAL DES REDEVANCES HT		3,3769	3,1841	3,3255
TVA sur redevances		0,0720	0,0614	0,0691
TOTAL DES REDEVANCES TTC		3,4488	3,2455	3,3946
PRIX TOTAL TTC		4,9399	4,7366	4,8857

Facture type 120 m³

Les factures ci-après représentent les factures établies, au titre du service de la distribution d'eau, pour chacune des communes du syndicat intercommunal, sur la base :

- des tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2020 et 2021,
- pour un client, alimenté par un branchement équipé d'un compteur de 15 mm,
- pour une consommation annuelle de 120 m³

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Goussainville hors ASA					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		15,63 €HT/semestre	31,26	17,47 €HT/semestre	34,94
Consommation	120	1,4134 €HT/m ³	169,61	1,5748 €HT/m ³	188,98
Minoration	120	-0,0899 €HT/m ³	-10,79	-0,0899 €HT/m ³	-10,79
Part des Collectivités					
Redevance syndicale SIAEP NEC	120	0,5500 €HT/m ³	66,00	0,6500 €HT/m ³	78,00
Amélioration de la ressource en eau potable	120	0,0000 €HT/m ³	0,00		0,00
Redevance alimentation de secours	120				
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0918 €HT/m ³	11,02	0,0932 €HT/m ³	11,18
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	17,46	5,5%	19,40
Total TTC de la facture			334,95		372,11
Soit le m³ TTC			2,7913		3,1009

Facture d'un client ayant consommé 120 m³

établie sur la base des tarifs au 1^{er} janvier pour un usager de Goussainville - ASA Nord

	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		15,63 €HT/semestre	31,26	17,47 €HT/semestre	34,94
Consommation	120	1,4134 €HT/m ³	169,61	1,5748 €HT/m ³	188,98
Minoration	120	-0,2827 €HT/m ³	-33,92	-0,3150 €HT/m ³	-37,80
Part des Collectivités					
Redevance syndicale SIAEP NEC	120			0,6500 €HT/m ³	78,00
Amélioration de la ressource en eau potable	120	0,0000 €HT/m ³	0,00		0,00
Redevance alimentation de secours	120	0,5500 €HT/m ³	66,00		
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0918 €HT/m ³	11,02	0,0932 €HT/m ³	11,18
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	16,19	5,5%	17,91
Total TTC de la facture			310,55		343,61
Soit le m³ TTC			2,5879		2,8634

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Goussainville - ASA Coteaux-Cottage					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		15,63 €HT/semestre	31,26	17,47 €HT/semestre	34,94
Consommation	120	1,4134 €HT/m ³	169,61	1,5748 €HT/m ³	188,98
Minoration	120	-0,1413 €HT/m ³	-16,96	-0,1575 €HT/m ³	-18,90
Part des Collectivités					
Redevance syndicale SIAEP NEC	120			0,6500 €HT/m ³	78,00
Amélioration de la ressource en eau potable	120	0,0000 €HT/m ³	0,00		0,00
Redevance alimentation de secours	120	0,5500 €HT/m ³	66,00		
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0918 €HT/m ³	11,02	0,0932 €HT/m ³	11,18
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	17,12	5,5%	18,95
Total TTC de la facture			328,45		363,55
Soit le m³ TTC			2,7371		3,0296



Annexes :

Procès-verbal de lavage des réservoirs.

Fiches ARS de qualité d'eau distribuée sur la commune

Programme d'autocontrôle pour l'année du rapport

Tableau limites de qualité

Attestations d'assurance

Plan des réseaux et synoptique alimentation en eau (papier + cédérom)